



PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU VENDREDI 19 MARS 2021

-L'an deux mille vingt-et-un, le 19 mars, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 12 mars 2021, s'est réuni, dans l'Espace Marcel RESTOUT, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Présents :

Madame BAREAU Anne-Marie, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Madame LAMBINET-PELLE Nadine, Monsieur BOUGAULT Rémi, Monsieur BOURAD Abderrahman, Monsieur CAPOËN Philippe, Monsieur CHÉRON Denis, Monsieur GERMAIN Patrice, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur GUIMBRETIERE Hervé, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur LAGALLE Philippe (arrivée en cours de séance), Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LECERF Marc (arrivée en cours de séance), Monsieur LEPAULMIER Jean, Monsieur MALOISEL Gilles, Monsieur RUON Vincent.

Absents ou excusés :

Madame BARILLON Brigitte, Madame FLEURY Catherine, Monsieur GUÉGUÉNIAT Franck, Monsieur JEANNENEZ, Patrick, Monsieur MORIN Christophe, Monsieur POULAIN Gérard.

Autres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Henri GIRARD, représenté par Mme Catherine GOURNEY-LECONTE et Monsieur POISSON Cédric, représenté par Monsieur Jean LEPAULMIER.

Secrétaire de séance : Monsieur LEPAULMIER Jean a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical étant composé de 25 membres en exercice et conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, modifiée par la loi n°2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le quorum (tiers des membres en exercice) est donc de 9. Madame Catherine GOURNEY-LECONTE constatant la présence de 15 membres à l'ouverture de la séance, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est conforme à la convocation :

I. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1. Approbation du procès-verbal du 5 février 2021
2. Compte-rendu des décisions de la Présidente
3. Compte-rendu des délégations
4. Marchés Publics
5. Transferts de compétences
6. Actualités
7. Echancier

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

8. Déclassement et restitution à ENEDIS de la parcelle cadastrée section AE numéro 161 sis 51 Route de Falaise sur la commune de Cormelles-le-Royal.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

9. Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
10. Aides aux extensions pour sites privés

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

11. Soutien financier à la rénovation énergétique

TRANSITION ENERGETIQUE

12. Délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage – Photovoltaïque - Pré Bocage Intercom
13. sollicitation des aides régionales pour le financement d'audits énergétiques groupes
14. Accord de principe relatif aux demandes d'aides financières pour les audits énergétiques réalisés dans le cadre du programme actee
15. Festival « Les extraverties » – Communauté de communes du Pays de Falaise

16. Festival « Condé ... vert demain » – Condé-en-Normandie
17. Festival Patrimoine et nature de Trévières
18. Audits énergétiques - Aides financières 2020 – Fresney-le-Puceux, Maizières, Dozulé, La Hoguette et Fourneaux-le-Val

MOBILITES BAS CARBONE

19. Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 4ème tranche 2021

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

20. Programme d'effacement coordonné des réseaux – 2ème tranche 2021
21. Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 3ème tranche 2021
22. Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2021
23. Programme de rénovation esthétique des postes de transformation – tranche 2021
24. DTMO - Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés
25. Convention avec la Communauté urbaine de Caen la mer dans le cadre d'effacement des réseaux et d'éclairage public d'intérêt communautaire

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

26. Eclairage public (EP) et Signalisation Lumineuse (SL) – 2èmes Tranches de travaux 2021
27. Diagnostics des installations d'éclairage Public

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

28. Ouverture de postes d'agents de maintenance éclairage public – signalisation lumineuse
29. Composition des instances paritaires (CT et CHSCT)
30. Budget Principal
31. Budget annexe « Energies Renouvelables » - EnR
32. Budget annexe « Mobilité Durable » - MD
33. Provisions de charges pour charges et risques
34. Subventions 2021 aux tiers publics et privés
35. Contributions et aides financières 2021
36. Financements de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours

I - COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 5 FEVRIER 2021

Madame la Présidente soumet au Bureau Syndical le procès-verbal de la réunion du 5 février 2021, qui leur a été transmis avec leur convocation.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 5 février 2021 est approuvé.

2. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE rend compte des décisions qu'elle a prises, depuis le Bureau Syndical du 5 février dernier, en vertu de la délégation du Comité Syndical du 13 octobre 2020, à savoir:

OBJET	
Electricité	Convention particulière d'occupation du domaine public autoroutier SDEC ÉNERGIE-SAPN - communes de REUX et ST HYMER
Contribution à la Transition Énergétique	Validation du plan d'actions 2021 et financement pour la commune de Bavent
	Validation du plan d'actions 2021 et financement pour la commune de Valdallière
Mobilité Durable	Acquisition de trois cycles électriques - Aides financières - Trouville sur Mer
Energies Renouvelables	Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour l'animation de la filière méthanisation en Normandie
Communication	Convention Panorapresse – Territoire d'Énergie Normandie

Le Bureau Syndical prend acte de l'ensemble des décisions présentées, mises en œuvre et publiées depuis le Bureau Syndical du 5 février 2021.

3. COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS

Madame la Présidente rend compte des délégations qu'elle a reçues et notamment des dépenses effectuées depuis le Bureau Syndical du 5 février 2021. Les listes correspondantes ont été transmises aux élus préalablement à la réunion et sont jointes en annexe de ce procès-verbal.

Le Bureau Syndical prend acte de ces délégations.

4. MARCHES PUBLICS

- **Résultats de consultations, nécessitant délibération (> 40 000 € et inférieures aux seuils européens)**

Objet	Type de procédure
Fourniture de contrôleurs et nœuds communicants pour un réseau d'éclairage public - 2021	Procédure adaptée

Considérant le rapport d'analyse des candidatures et des offres exposé aux membres du Bureau Syndical et joint en annexe de leur convocation, Madame la Présidente propose d'attribuer l'accord-cadre de fourniture de contrôleurs et nœuds communicants à l'entreprise LACROIX CITY EP LES CHERES.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'attribuer l'accord-cadre à l'entreprise LACROIX CITY EP LES CHERES ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de tout acte s'y rapportant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.*

- **Résultats de consultations, ne nécessitant pas de délibération**

Objet	Type de procédure
Réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics	Appel d'offres ouvert

Madame la Présidente précise que grâce à cette consultation, le coût moyen d'un audit énergétique atteint à peine 1 500 € HT pour un prix objectif de 2 000 €. Plus tard, Monsieur Marc LECERF proposera des demandes d'aides pour des communes qui ont réalisé leurs propres audits, à des coûts bien supérieurs à ces tarifs.

A cette économie de 25% au bénéfice des communes pour lesquelles le SDEC ENERGIE réalise ces audits dans le cadre du programme ACTEE, il faudra ajouter l'aide de 60% de la REGION, quand ces audits sont groupés au périmètre d'une intercommunalité ; groupement d'audits portés par le syndicat qui en plus y apporte son aide financière habituelle. Monsieur Marc LECERF en présentera 49, regroupés sur 4 EPCI.

Très concrètement, un audit de 2 000 € coûtera 1 000 € à une commune aidée par le syndicat.

Le même audit, réalisé par le SDEC ENERGIE pour le compte de la commune dans le cadre d'un audit groupé à l'échelle intercommunale, coûtera à cette commune seulement 300€.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

○ **Consultation en cours**

Objet	Type de procédure
Données cartographiques : détection et géoréférencement de réseaux et d'équipements	Appel d'offres ouvert
Travaux aériens et souterrains sur les réseaux	
Audit ISO 50001	Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable
Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (EPRON)	
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation de caméras de vidéo-protection 2021	
Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	Procédure adaptée
Marchés subséquents n°3 transformateurs (8 lots)	Marchés subséquents suite à appel d'offres ouvert

Madame la Présidente rappelle que le renouvellement des marchés de travaux aériens et souterrains sur les réseaux est d'une importance capitale pour le syndicat. Globalement, c'est plus des 2/3 des investissements annuels qui sont concernés, soit 20 M€.

1 % d'augmentation des prix c'est 200 000 € de coût supplémentaire de travaux à la charge des collectivités et du syndicat et 1 % de dérive sur des marchés de 4 ans d'âge, ce n'est pas beaucoup.

Au-delà de cet enjeu financier majeur, l'enjeu pour les entreprises locales est tout autant important, le SDEC ENERGIE représentant, pour certaines d'entre elles, plus de la moitié de leur chiffre d'affaires annuel.

Dans ce contexte, la Direction Générale est particulièrement mobilisée : rigueur absolue des procédures bien entendu, mais aussi, et cela vaut pour tout le monde, une extrême confidentialité sur le sujet.

Ce sont les Commissions d'Appel d'Offres de mai et juin qui auront à traiter ce dossier sensible.

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications.

○ **Reconductions de marchés :**

✓ **Prestations de communication :**

Titulaire	Objet	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
CREATEUR D'IMAGE	Lot 1 : Conception graphique des supports de communication (hors publications périodiques)	12 mois (+ 3 x 12 mois)	05/06/2019	04/06/2023	2
APRIM	Lot 2 : Conception éditoriale / rédaction du journal d'information périodique Dialogue / conception graphique / mis en page des publications périodiques	12 mois (+ 3 x 12 mois)	06/06/2019	05/06/2023	2
CAEN REPRO	Lot 3 : Impression	12 mois (+ 3 x 12 mois)	12/06/2019	11/06/2023	2

✓ **Assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l'autorité concédante :**

Titulaire	Objet	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
AUDIT EXPERTISE CONSEIL (AEC)	Lot 1 : électricité	12 mois (+ 2 x 12 mois)	20/04/2020	19/04/2023	1
COGEDIAC	Lot 2 : gaz	12 mois (+ 2 x 12 mois)	20/04/2020	19/04/2023	1

✓ **Traitement des transformateurs déposés :**

Titulaire	Objet	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
REMATELEC + CE WESTENDORP	Lot 1 : remise en l'état	12 mois (+ 3 x 12 mois)	07/06/2018	06/06/2022	3
REMATELEC	Lot 2 : Rachat	12 mois (+ 3 x 12 mois)	08/06/2018	07/06/2022	3
TREDI	Lot 3 : destruction	12 mois (+ 3 x 12 mois)	07/06/2018	17/05/2022	3

✓ **Autres reconductions :**

Titulaire	Objet	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
CHUBB	Maintenance des installations incendie du SDEC ÉNERGIE	12 mois (+ 2 x 12 mois)	29/04/2019	28/04/2022	2
NEOPOST	Location et maintenance d'une solution de pesée et d'affranchissement du courrier	12 mois (+ 3 x 12 mois)	16/05/2019	15/05/2023	2
TOTAL MARKETING France	Fourniture de carburants par cartes accréditives	12 mois (+ 3 x 12 mois)	26/06/2019	25/06/2023	2
NFA	Maintenance portes/portails automatiques	12 mois (+ 3 x 12 mois)	15/06/2018	14/06/2022	3
CREATEUR D'IMAGE	Hébergement et maintenance du portail web MAPEO	12 mois (+ 2 x 12 mois)	24/05/2019	23/05/2022	2
QUALICONSULT EXPLOITATION	Contrôle technique des réseaux neufs de distribution publique d'électricité	12 mois (+ 3 x 12 mois)	21/04/2020	20/04/2024	1
COMATELEC SCHREDER	Fourniture de luminaires peints pour éclairage résidentiel (5m)	12 mois (+ 1 x 12 mois)	18/05/2020	17/05/2022	1

Le Bureau Syndical prend acte de ces reconductions de marchés.

○ **Sous-traitances :**

Dans le cadre de ses marchés de travaux aériens et souterrains, le SDEC ÉNERGIE a été saisi des demandes de sous-traitances suivantes pour l'année 2021 :

Lot	Titulaire	Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT
Lot 3 - Travaux souterrains CC Isigny - Omaha Intercom	OMEXOM (GARCZYNSKI TRAPLOIR)	GB FORAGES DIRIGES	Travaux de forages dirigés	20 000,00 €
Lot 5 - Travaux souterrains CC Seullles Terre et Mer				20 000,00 €
Lot 6 - Travaux souterrains CC Cœur de Nacre				20 000,00 €
Lot 7 - Travaux souterrains CU Caen la Mer				20 000,00 €
Lot 11 - Travaux souterrains CC Cingal Suisse Normandie				20 000,00 €
Lot 2 - Travaux aériens Calvados Est	SPIE	TOPO ETUDES	Réalisation d'études d'exécution, recollement des ouvrages construits	20 000,00 €
Lot 12 - Travaux souterrains CC Normandie - Cabourg- Pays d'Auge				50 000,00 €
Lot 13 - Travaux souterrains CC Val ès Dunes				50 000,00 €
Lot 17 - Travaux souterrains CC de Cambremer				50 000,00 €
Lot 18 - Travaux souterrains CA Lisieux Normandie				50 000,00 €
Lot 3 - Travaux souterrains CC Isigny - Omaha Intercom	OMEXOM (GARCZYNSKI TRAPLOIR)	EIFFAGE ROUTE REGION OUEST NORMANDIE	Réfection de voirie	85 000,00 €
Lot 5 - Travaux souterrains CC Seullles Terre et Mer				85 000,00 €
Lot 6 - Travaux souterrains CC Cœur de Nacre				85 000,00 €
Lot 7 - Travaux souterrains CU Caen la Mer				85 000,00 €
Lot 11 - Travaux souterrains CC Cingal Suisse Normandie				85 000,00 €
Lot 3 - Travaux souterrains CC Isigny - Omaha Intercom	OMEXOM (GARCZYNSKI TRAPLOIR)	EUROVIA Basse-Normandie	Réfection de voirie	20 000,00 €
Lot 5 - Travaux souterrains CC Seullles Terre et Mer				20 000,00 €
Lot 6 - Travaux souterrains CC Cœur de Nacre				20 000,00 €
Lot 7 - Travaux souterrains CU Caen la Mer				20 000,00 €
Lot 11 - Travaux souterrains CC Cingal Suisse Normandie				20 000,00 €
Lot 3 - Travaux souterrains CC Isigny - Omaha Intercom	OMEXOM (GARCZYNSKI TRAPLOIR)	BATI 14 - JABLONSKI Slawomir	Travaux de maçonnerie	6 000,00 €
Lot 5 - Travaux souterrains CC Seullles Terre et Mer				6 000,00 €
Lot 6 - Travaux souterrains CC Cœur de Nacre				6 000,00 €
Lot 7 - Travaux souterrains CU Caen la Mer				6 000,00 €
Lot 11 - Travaux souterrains CC Cingal Suisse Normandie				6 000,00 €

Suite à l'interrogation de Madame Nadine LAMBINET-PELLE, relative à l'impact de ces sous-traitances sur l'emploi local, Monsieur Bruno DELIQUE précise que ces marchés génèrent près de 400 emplois locaux.

Madame la Présidente confirme que c'est une information très intéressante pour les élus locaux, qui sera communiquée à l'occasion de prochaines Commissions Locales d'Énergie.

Le Bureau Syndical prend acte de la mise en œuvre de ces sous-traitances.

5. TRANSFERTS DE COMPETENCES

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1^{er} janvier 2017, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de transferts de compétences suivantes, enregistrées depuis le Bureau Syndical du 5 février 2021 :

○ **Transfert de la compétence « Gaz »**

Collectivité	Date de la délibération	Convention
DIVES-SUR-MER	19 février 2021	Convention de concession sur contrat historique GRDF

○ **Transfert de la compétence « Energies Renouvelables »**

Collectivité	Date de la délibération	Projet
VALDALLIERE (1)	15 février 2021	Projet d'installation d'une chaufferie bois à granulés dans la mairie annexe située sur la commune déléguée de Vassy
CORMOLAIN (2)	18 février 2021	Projet d'installation d'une chaufferie bois à granulés dans la mairie

(1) la commune nouvelle de Valdallière souhaite intégrer au périmètre déjà transféré de la compétence « Energies Renouvelables » (délibérations du Bureau Syndical des 1^{er} décembre 2017 et 13 septembre 2019), un projet d'installation d'une chaufferie bois à granulés dans la mairie annexe située sur la commune déléguée de Vassy.

(2) la commune de Cormolain souhaite intégrer au périmètre déjà transféré de la compétence « Energies Renouvelables » (délibération du Bureau Syndical du 14 septembre 2018), un projet d'installation d'une chaufferie bois à granulés dans la mairie. La commune de Cormolain ne possédant pas d'actif relevant de la compétence « Energies Renouvelables », l'état contradictoire proposé est donc fixé à 0€.

○ **Transfert de la compétence « Eclairage public »**

Collectivité	Date de la délibération	Option
DIVES-SUR-MER	19 février 2021	—

Par délibération en date du 15 février 2021, la commune de Giberville, a quant à elle, décidé de compléter les prestations de base de la compétence de maintenance et de fonctionnement d'éclairage public transférée au SDEC ÉNERGIE par l'option 100 % lumière.

○ **Transfert de la compétence « Signalisation Lumineuse »**

Collectivité	Date de la délibération	Option
DIVES-SUR-MER	19 février 2021	—

Madame la Présidente précise que Dives-sur-Mer, après avoir quitté le Syndicat il y a déjà quelques années, a décidé de lui transférer plusieurs compétences. C'est une démarche à saluer car un transfert de compétence est avant tout une marque de confiance de la commune vis-à-vis du syndicat.

Madame la Présidente soumet ces demandes de transferts de compétences à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ACCEPTE le transfert de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE, de la commune de Dives-sur-Mer ;-*
- *ACCEPTE le transfert de la compétence « Eclairage Public » visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Dives-sur-Mer, sans option ;*
- *PREND ACTE de l'adhésion à l'option 100 % lumière de la commune de Giberville dans le cadre de son transfert de la compétence « Eclairage Public » visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE ;*
- *ACCEPTE le transfert de la compétence « Signalisation Lumineuse » visée à l'article 3.5 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Dives-sur-Mer, sans option ;*
- *ACCEPTE dans le cadre du transfert de la compétence « Energies Renouvelables » visée à l'article 3.8. des statuts du SDEC ÉNERGIE, le nouveau projet de la commune nouvelle de Valdallière, portant sur l'installation d'une chaufferie bois à granulés dans la mairie annexe située sur la commune déléguée de Vassy ;*
- *ACCEPTE dans le cadre du transfert de la compétence « Energies Renouvelables » visée à l'article 3.8. des statuts du SDEC ÉNERGIE, le nouveau projet de la commune de Cormolain, portant sur l'installation d'une chaufferie bois à granulés dans la mairie et fixe l'état contradictoire de remise des biens correspondant à 0€ ;*
- *DECIDE de mettre en œuvre ces transferts et extensions de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de réviser tous les contrats qui y sont attachés ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

6. ACTUALITES

➤ Ordre du jour du Comité Syndical du 1er avril 2021

Le prochain Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE se réunira le jeudi 1^{er} avril 2021 à 14h, dans la salle Normandie de la CCI de Caen/Normandie à St Contest.

Il se tiendra dans le strict respect des contraintes qu'impose la loi d'urgence sanitaire en cours.

Son ordre du jour définitif reprend essentiellement les sujets qui vont être présentés en séance de ce jour, avec au principal le vote des budgets, à savoir :

Actualités du syndicat		<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PV du Comité Syndical du 18 février 2021 - Compte-rendu des décisions de la Présidente - Etat des adhésions et des transferts de compétences - Agenda du Comité Syndical - CLE
Décisions d'intérêt commun	Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Budget principal et budgets annexes « EnR » et « Mobilité Durable » : ✓ Comptes Administratifs et comptes de gestion 2021 ✓ Affectation des résultats 2020 ✓ Budgets primitifs 2021 - Subventions 2021 - Provisions pour gros entretien - Provisions de charges pour charges et risques - Contributions et aides financières 2021 - Barème des extensions de réseau

Décisions d'intérêt spécifique	Eclairage Public	- Forfaits et conditions administratives, techniques et financières 2021 d'exercice de la compétence
	Signalisation Lumineuse	- Forfaits et conditions administratives, techniques et financières 2021 d'exercice de la compétence
	IRVE	- Tarification et conditions administratives, techniques et financières 2021 d'exercice de la compétence
	Transition Energétique	- Forfaits 2021 exploitation d'une installation de production d'électricité en toiture

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

➤ Commissions Locales d'Energie du printemps 2021

Comme décidé à l'occasion du dernier Bureau Syndical, Madame la Présidente confirme que les Commissions Locales d'Energie du printemps, se tiendront du 31 mai au 8 juin 2021, à raison d'une à deux CLE par jour, regroupées pour certaines par secteurs géographiques.

L'ordre du jour prévisionnel proposé pour ces premières réunions locales du mandat est le suivant :

- Présentation des activités du syndicat avec déclinaison à l'échelle de la CLE,
- Zoom sur deux actions spécifiques :
 - o Efficacité énergétique des bâtiments publics,
 - o Production EnR,
- Intervention des partenaires.

Pour rappel, la CLE PRE BOCAGE INTERCOM devra également procéder à l'élection d'un nouveau représentant au Comité Syndical en remplacement de M. Philippe PELLETIER, ayant perdu son mandat de délégué de la commune de Val d'Arry et de facto, son mandat de représentant de la CLE au Comité Syndical.

Un point travaux sera proposé en début et fin de réunion. L'ensemble des invitations sera envoyé fin avril/début mai.

Seront ainsi conviés, outre les délégués, maires et présidents des collectivités membres du syndicat, les conseillers Régionaux et Départementaux, les parlementaires et nos partenaires (EDF, ENEDIS, GRDF, Primagaz, Antargaz-Finagaz, Orange).

Les salles ou lieux idéalement susceptibles d'accueillir les élus, dans le respect des gestes barrières, sont présentés à l'écran :

Date	CLE	Horaire	Salle
Lundi 31 mai	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM CC ISIGNY-OMAHA INTERCOM	18h00	LE MOLAY LITTRY - Salle du Module ou salle des fêtes
Mardi 1 ^{er} juin	B - BAYEUX INTERCOM	18h00	BAYEUX - Salle Comète SAINT-MARTIN-DES-ENTREES - Salle des fêtes
	E - SEULLES, TERRES ET MER F - CŒUR DE NACRE CC CŒUR DE NACRE	20h00	MARTRAGNY - Salle polyvalente
Mercredi 2 juin	C - PRE BOCAGE INTERCOM CC PRE BOCAGE INTERCOM D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	18h00	VIRE NORMANDIE
	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON H - CINGAL-SUISSE NORMANDE CC VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON ET CINGAL-SUISSE NORMANDE	20h00	THURY-HARCOURT (LE HOM) -Espace Gringore GOUVIX - Salle polyvalente SAINT-SYLVAIN - Salle polyvalente FRESNEY-LE PUCEUX - Salle Multi-activités
Jeudi 3 juin	I - VAL ES DUNES J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	18h00	ARGENCES - Forum
	L - LISIEUX NORMANDIE SIVOM D'ORBEC ET DE LA VESPIERE	20h00	LISIEUX - Salle Canada (Parc des expositions) SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE - Salle Pierre Delépine

Lundi 7 juin	K - TERRE D'AUGE CC TERRE D'AUGE M - CŒUR COTE-FLEURIE N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE	18h00	PONT L'EVEQUE SAINT-HYMER - Salle des fêtes
	O - PAYS DE FALAISE CC DU PAYS DE FALAISE	20h00	FALAISE - FORUM (Grande salle)
Mardi 8 juin	CU Caen la mer Communes de la CU Caen la mer, membres du SDEC ÉNERGIE	18h00	SAINT-CONTEST - Salle polyvalente MONDEVILLE - Salle des fêtes (Grande salle)

Monsieur Bruno DELIQUE précise que le service des Assemblées reprendra prochainement contact avec les membres du Bureau Syndical pour le choix de la salle. Les horaires de ces commissions sont donnés à titre indicatifs pour le moment.

Madame la Présidente, confirme que même si l'évolution de la situation sanitaire actuelle ne permet pas encore de confirmer la tenue de ces réunions locales, il est nécessaire de travailler dès maintenant à leur organisation.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

➤ Actualités du TEN

Comme annoncé, le 5 février dernier, le Comité technique des directeurs de l'entente Normande s'est réuni le 12 février dernier puis le 8 mars avec notamment pour objectif de préparer la 1^{ère} conférence des Présidents du TEN, programmée le 30 mars prochain.

Une réunion préparatoire est prévue le mardi 23 mars qui réunira les 3 élus du bureau membre de cette conférence des Présidents, à savoir Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE et Jean-Luc GUILLOUARD.

Cette première conférence des Présidents du mandat portera notamment sur deux dossiers importants :

- Acter la feuille de route « stratégique » du TEN sur le mandat,
- Se positionner sur la proposition de la SEM West ENERGIES de faire monter au capital de cette SEM l'ensemble des syndicats d'énergies Normands, sur la base d'un montage juridique et financier proposé mi-décembre 2020.

Le SDEC ÉNERGIE a diligenté une expertise juridique et financière pour en analyser la pertinence, l'adossement à une SEM, existante ou à créer, notamment pour les projets de production d'énergies renouvelables d'importance qui est un enjeu stratégique pour le syndicat, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des collectivités au développement de la transition énergétique dans le Calvados.

Madame la Présidente précise que le département dispose d'un potentiel de photovoltaïque au sol et, qu'à ce titre, des communes ou des communautés de communes sont en demande d'un accompagnement au montage de ce type de projets.

Le SDEC ÉNERGIE est partie prenante de celui de la FIEFFE à Vire, il a répondu sans succès à celui de l'aéroport de Deauville et sait que d'autres projets sont naissants.

Favoriser le développement de la transition énergétique, mais aussi accompagner ses membres sur ces questions est le cœur d'activité du Syndicat.

Il est clair que l'outil à mettre en œuvre pour ce type de projets importants est la SEM, car, autant le SDEC ÉNERGIE peut agir en régie pour des projets photovoltaïques en toiture, autant les enjeux juridiques, financiers et techniques réclament de mettre en œuvre ou de s'adosser à une SEM.

La SEM West Normandie, émanation du CD50, propose de monter au capital de la société mais, après expertise, il semble que toutes les garanties ne soient pas rassemblées pour envisager une telle option.

C'est un des sujets majeurs de la prochaine conférence des Présidents du TEN et Madame la Présidente s'en entretiendra avec les deux autres membres de cette conférence, Messieurs Philippe LAGALLE et Jean-Luc GUILLOUARD.

Elle propose qu'une réflexion soit menée sur l'opportunité ou non que le SDEC ENERGIE crée sa propre SEM.

Pour cela, elle souhaite mettre en place un groupe ad'hoc d'élus du Bureau Syndical, à taille réduite, avec le mandat d'évaluer l'opportunité de création de cette SEM, d'en définir le périmètre et son objet social, d'en mesurer les impacts juridiques, financiers au travers notamment de ses statuts et de son pacte d'actionnaires.

Il semble que ce travail d'expertise préparatoire soit nécessaire avant que le Bureau Syndical et ensuite le Comité Syndical puissent se prononcer.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE propose ainsi que ce groupe, piloté par ses soins, soit composé des 2 vice-présidents en charge des questions de transition énergétique et des mobilités bas carbone, Messieurs Marc LECERF et Jean-Luc GUILLOUARD, de Monsieur Philippe LAGALLE, en charge des finances et de Monsieur Jean-Yves HEURTIN, disposant d'une bonne expertise sur ces questions.

Monsieur Denis CHERON demande si la politique engagée pour la résorption des fils nus est uniquement départementale ou si elle est également régionale. A cette interrogation, Monsieur Bruno DELIQUE précise que le mandat 2020-2026 sera bien évidemment au niveau départemental, le mandat de la dernière dépose des fils nus. En revanche, il n'est pas possible d'affirmer cette certitude pour les autres départements du territoire normand, mais un groupe de travail, coordonné par le SDEC ÉNERGIE, permettra de préciser les projets et engagements d'investissement de chacun des départements.

Le Bureau Syndical prend acte de ces communication et valide la mise en place et la composition du groupe ad'hoc proposé.

7. ECHEANCIER

➤ Commissions d'Appel d'Offres

Madame la Présidente confirme, qu'en tenant compte des différents besoins du SDEC ÉNERGIE en termes de marchés pour l'année 2021, l'échéancier des Commissions d'Appel d'Offres a nécessité quelques adaptations. De ce fait, les réunions, initialement prévues les 6 avril, 1^{er} juin et 29 juin n'ont plus de raison de se tenir et sont donc supprimées.

En revanche, les membres de la commission, à savoir Madame la Présidente et Messieurs Philippe LAGALLE, Cédric POISSON, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard POULAIN et Jean LEPAULMIER, ont été conviés, via Outlook, pour 9h30, aux dates suivantes :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| - Mardi 27 avril 2021, | - Mardi 21 septembre 2021, |
| - Mardi 15 juin 2021, | - Mardi 12 octobre 2021, |
| - Mardi 6 juillet 2021, | - Mardi 23 novembre 2021. |

Les convocations officielles leur seront adressées avant chacune des réunions.

En cas d'indisponibilité d'un des membres et pour garantir le quorum, pourront être sollicités, en tant que membres suppléants, et dans l'ordre, Messieurs Vincent RUON, Henri GIRARD, Abderrahman BOUJRAD, Madame Anne-Marie BAREAU et Monsieur Patrick JEANNENEZ.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.



➤ Echéances du 1er semestre 2021

Compte-tenu de la complexité des mécanismes d'achat d'énergies électricité et gaz, Madame la Présidente, sur proposition de Monsieur Marc LECERF, Vice-Président en charge de la Transition Energétique, précisait lors du dernier Bureau Syndical du 5 février qu'une séance de présentation de ces mécanismes d'achat, la plus pédagogique possible, serait programmée en Visio conférence, dans le prolongement d'une des futures commissions « Transition énergétique ».

Cette séance sera donc proposée le 21 avril prochain, de 11h à 12h.

Il est, par ailleurs, proposé aux membres des commissions « Travaux sur les réseaux d'électricité » et « Eclairage Public et Signalisation Lumineuse » d'avancer les réunions initialement prévues le 2 juillet au 25 juin 2021.

Les autres échéances restent sans changement depuis l'envoi, le 5 février dernier, du planning du 1er semestre 2021. Une nouvelle mise à jour du calendrier sera communiquée aux membres du Bureau Syndical à l'issue de la réunion.

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications.

Arrivée de Messieurs Philippe LAGALLE et Marc LECERF.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

M. Rémi BOUGAULT, Vice-Président en charge des concessions électricité et gaz, présente les travaux de la commission, réunie le 9 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

8. DECLASSEMENT ET RESTITUTION A ENEDIS DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AE NUMERO 161 SIS 51 ROUTE DE FALAISE SUR LA COMMUNE DE CORMELLES-LE-ROYAL.

L'article 13 du cahier des charges de la concession dispose que pour réaliser les ouvrages du réseau concédé, Enedis peut, à son choix, soit acquérir les terrains et locaux nécessaires, soit les prendre en location...

Lorsqu'un terrain ainsi acquis par ENEDIS supporte un ouvrage qui ne présente définitivement plus d'utilité pour l'exploitation du réseau concédé, ENEDIS doit informer sans délai le syndicat de la faculté de se voir remettre ledit terrain en contrepartie du versement d'une indemnité égale à sa valeur comptable (lorsque la valeur comptable du terrain est inférieure à 100 euros, l'indemnité n'est pas exigée).

Si le Syndicat n'entend pas exercer cette faculté, il procède sans délai au déclassement du terrain et en informe le gestionnaire du réseau de distribution qui est alors autorisé à procéder à sa cession à des tiers après accomplissement des formalités nécessaires.

Dans ce cadre, par un courrier en date du 25 juin 2020, ENEDIS a proposé de restituer au Syndicat, la parcelle cadastrée AE n° 161, située 51 Route de Falaise sur la commune de Cormelles-le-Royal, tout en indiquant que le propriétaire d'une parcelle contigüe était intéressé par l'acquisition de ce bien.

Ce propriétaire a été contacté par courrier le 27 juillet 2020. Malgré plusieurs sollicitations, l'acquéreur n'a jamais répondu à la proposition de vente. Le syndicat a informé la commune de cette procédure et lui a proposé d'acquérir cette parcelle. La commune a fait part de son souhait de ne pas l'acquérir.

Le syndicat n'ayant pas vocation à entretenir des terrains non affectés à ses missions de service public, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de déclasser ce terrain du domaine public, compte tenu du fait qu'il n'est plus affecté au service public de la distribution d'électricité et qu'il n'a plus vocation à l'être et d'en informer le concessionnaire.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE du déclassement de la parcelle AE n°161 sis 51 route de falaise sur la commune de Cormelles-le-Royal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente d'informer le concessionnaire de ce déclassement ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur Jean-Yves HEURTIN, Vice-Président en charge du développement économique, présente les travaux de la commission, réunie le 11 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau et du Comité Syndical.

9. AIDES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ET OUVRAGES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

La liste des demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique au profit d'activités économiques, d'ouvrages communaux et intercommunaux a été adressée aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 12 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Pour ces 9 projets d'un montant de 249 103,45 € HT, la participation du SDEC ENERGIE (Part Couverte par le Tarif – PCT incluse) s'élève à 148 734,52 € HT.

Madame la Présidente soumet ces demandes de soutien financier au Bureau Syndical. A noter que Monsieur Abderrahman BOUJRAD, Conseiller Municipal de Bretteville-sur-Laize, ne prend pas part au vote.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *AUTORISE les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour les 9 projets proposés, d'un montant de 249 103,45 € HT, la participation du SDEC ENERGIE (Part Couverte par le Tarif – PCT incluse) s'élève à 148 734,52 € HT, relevant d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;*
- *DIT que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

10. AIDES AUX EXTENSIONS POUR SITES PRIVES

La liste des demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique pour l'alimentation électrique des sites privés réceptionnées par le SDEC ENERGIE a été adressée aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 13 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Pour ces 11 projets, d'un montant total de 109 484,64 € HT, la participation du SDEC ENERGIE (Part Couverte par le Tarif – PCT incluse) s'élève à 59 653,55 € HT.

Madame la Présidente soumet ces demandes de soutien financier au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *AUTORISE les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour les 11 projets proposés, d'un montant total de 109 484,64 € HT, la participation du SDEC ENERGIE (Part Couverte par le Tarif – PCT incluse) s'élève à 59 653,55 € HT. visant des extensions pour l'alimentation électrique de sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;*
- *DIT que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

M. Cédric POISSON, Vice-Président en charge des relations usagers et de la précarité énergétique, présente les travaux de la commission, réunie le 11 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

11. SOUTIEN FINANCIER A LA RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre des conventions qui lient le SDEC ÉNERGIE aux différents opérateurs agissant pour lutter contre la précarité énergétique, il est proposé aux membres du Bureau Syndical, de se prononcer sur une demande d'aide reçue d'INHARI.

Au regard de l'urgence sociale, la commission propose de se prononcer, comme suit, pour l'attribution de l'aide sollicitée :

Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie éligibles	Montant des travaux TTC	Gain énergétique estimé	Montant de l'aide sollicitée	Montant de l'aide proposée*
Dialan-sur-Chaine (Jurques)	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un poêle à granulés qui chauffera le rez-de-chaussée - Isolation du plancher bas, des plafonds et des parois intérieures (partiellement du pignon donnant sur l'extérieur) - Remplacement des portes 	18 085 €	56 %	2 000 €	3 000€

* frais de gestion inclus

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical l'attribution d'une aide de 3 000 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de Dialan-sur-Chaine (Jurques).

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE l'attribution d'une aide de 3 000 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de Dialan-sur-Chaine (Jurques),*
- *DIT que la dépense de fonctionnement sera imputée à l'article 6574 – Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical,*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

TRANSITION ENERGETIQUE

M. Marc LECERF, Vice-Président en charge de la Transition énergétique, présente les travaux de la commission, réunie le 10 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau.

➤ Energies Renouvelables

12. DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE –PHOTOVOLTAÏQUE - PRE BOCAGE INTERCOM

La communauté de communes PRE BOCAGE INTERCOM a décidé l'implantation d'une centrale de production d'électricité par panneaux solaires sur la toiture du Pôle Santé Libéral Ambulatoire de Caumont-sur-Aure, situé Route de Torigni à Caumont-sur-Aure.

Par délibération du 6 novembre 2019, la communauté de communes a transféré sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, dans le cadre de la création et l'exploitation de cette centrale de production d'électricité photovoltaïque.

Le Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 6 décembre 2019 a accepté le transfert de la compétence « Energies Renouvelables » par la communauté de communes.

Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage pour la réalisation de l'installation photovoltaïque alors que la communauté de communes est maître d'ouvrage pour la construction du bâtiment.

Pour faciliter la réalisation et la coordination du projet, la communauté de communes souhaite être maître d'ouvrage unique de l'ensemble de ces deux opérations : construction du bâtiment et construction de la centrale de production d'électricité photovoltaïque en toiture du bâtiment.

Il est donc proposé une délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage – DTMO - du SDEC ÉNERGIE au profit de la communauté de communes dans le cadre de l'article 2-II de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP.

La convention mise en oeuvre pour cette DTMO précise les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage exercée et en fixe le terme :

Collectivité	Nature du projet	Localisation	Superficie	Puissance	Montant du projet HT
CC PRE BOCAGE INTERCOM	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	PSLA de Caumont-sur-Aure	≈ 500 m ²	99 kWc	155 400 €

Elle a été transmise aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – Annexe 14 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Madame la Présidente soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ACCEPTE la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture du Pôle Santé Libéral Ambulatoire de Caumont-sur-Aure, situé Route de Torigni à Caumont-sur-Aure ;*
- *ADOpte la convention correspondante ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du Budget annexe « ENR » 2021, sous réserve du vote dudit budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

13. SOLLICITATION DES AIDES REGIONALES POUR LE FINANCEMENT D'AUDITS ENERGETIQUES GROUPES

Dans le cadre de l'AMI SEQUOIA du programme ACTEE 2 dont il est lauréat, le SDEC ÉNERGIE lance un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics consistant à renforcer son accompagnement des collectivités pour favoriser la réalisation de travaux.

Le projet prévoit notamment la réalisation de 125 audits énergétiques de bâtiments publics en 2021. Le plan de financement prévoit que ces audits bénéficient de subventions de la part soit du programme ACTEE, soit de la Région Normandie au titre du dispositif « IDEE Conseil - Audits énergétiques groupés de bâtiments publics ». Plus précisément, il est prévu que 60 audits bénéficient de l'aide de la Région et 65 de l'aide d'ACTEE. Conformément aux dispositions régionales, 4 premiers groupements d'audits énergétiques ont été établis sur 4 EPCI, correspondant à un total de 49 audits.

Par délibération, les 4 EPCI concernés ont donné leur accord pour la réalisation des audits suivants sur leur territoire dans le cadre du marché porté par le SDEC ÉNERGIE :

Bâtiment	Commune	Collectivité compétente
CŒUR COTE FLEURIE (10 bâtiments)		
Hôtel de ville	TROUVILLE-SUR-MER	commune
Services techniques	TOUQUES	
Mairie		
Gymnase		
Ecole maternelle		
Ecole primaire		
Grenier à sel	VILLERS-SUR-MER	
Mairie		
Mairie annexe		
Police municipale		
CŒUR DE NACRE (11 bâtiments)		
Ecole	ANISY	commune
Salle polyvalente/Mairie	BERNIERES-SUR-MER	
Salle multi-activités/cantine scolaire		
Mairie		
Ancienne mairie (locaux associatifs + appartement)		
atelier		
école	Douvres-la-Délivrande	
Salle des Baladins		
Annexe de la mairie (police municipale et archives)		
Locaux mis à disposition de l'intercommunalité Cœur de nacre		
Cinéma		
INTERCOM VIRE-AU-NOIREAU (10)		
Mairie de Saint-Sever	NOUES DE SIENNE	commune
Ecole Marcel Pagnol de St-Jean le Blanc	TERRES-DE-DRUANCE	
Salle des fêtes de St-Jean le Blanc	SOULEUVRE EN BOCAGE	
Ecole primaire de Saint-Martin-des-Besaces		
Salle des fêtes de Le Bény-Bocage		
Ecole maternelle de Saint-Martin-des-Besaces	NOUES DE SIENNE	
Ecole maternelle de St. Sever C.		
Salle des fêtes de Champ du Bout	VALDALLIERE	
Ancienne salle des fêtes de St. Sever C.		
Gendarmerie de Vassy		
NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE (18)		
Ecole élémentaire "Des quatre vents"	AMFREVILLE	commune
Salle polyvalente "Georges Brassens"	BAVENT	
Ecole primaire (ancien bâtiment)		
Ecole primaire (nouveau bâtiment)		
Ecole maternelle		
Salle omnisport	DIVES-SUR-MER	communauté de communes
Bâtiment environnement		
Complexe sportif polyvalent		
Siège CdC NCPA	DOZULE	
Ecole unité A	GONNEVILLE-EN-AUGE	
Ecole unité B		
Espace public numérique	BAVENT	
Site de l'Arbre Martin	DOZULE	
Centre de loisirs		
Ecole maternelle Dolto		
Gymnase	ESCOVILLE	
Ecoles élémentaires Jules Verne		
Pôle enfance jeunesse	MERVILLE-FRANCEVILLE	

Le SDEC ÉNERGIE est éligible au dispositif d'aide régionale applicable, à savoir : un taux d'aide régionale de 60% du montant HT des audits ; le montant de la dépense prévisionnelle éligible de ces audits étant plafonné à 75 000€ HT par groupement à l'échelle d'un EPCI.

Le plan de financement prévisionnel des audits se présente comme suit :

Nombre d'audits	Coût unitaire	Coût total HT	Aide régionale (60%)	Financement SDEC ÉNERGIE (20%)	Financement collectivités (20%)
49	1 500 €	73 500 €	44 100 €	14 700 €	14 700 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- VALIDE la réalisation de l'opération groupée de réalisation d'audits énergétiques conformément au plan de financement prévisionnel présenté ;
- DECIDE de réserver au budget du syndicat les sommes nécessaires au financement des audits ;
- AUTORISE la Présidente à solliciter la Région Normandie pour demander les subventions conformément au dispositif IDEE Conseil "Audits énergétiques groupés de bâtiments publics" au taux maximum de 60% du coût des audits ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

14. ACCORD DE PRINCIPE RELATIF AUX DEMANDES D'AIDES FINANCIERES POUR LES AUDITS ENERGETIQUES REALISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTEE

Pour rappel, la candidature en partenariat du SDEC ÉNERGIE et de la Communauté Urbaine de Caen la mer au programme ACTEE 2 « action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique » a été retenue en fin d'année 2020.

Dans ce cadre, la Communauté Urbaine de Caen la mer et le SDEC ÉNERGIE vont réaliser des audits énergétiques sur certaines communes de leurs territoires. Ces audits ont été identifiés dans la candidature ACTEE (125 pour le SDEC ÉNERGIE et 25 pour la communauté urbaine de Caen la mer)

Conformément au guide des contributions et aides financières du SDEC ÉNERGIE en vigueur, les collectivités vont demander au syndicat une participation financière pour ces audits.

Les audits ont été identifiés préalablement dans la candidature et sont conformes aux critères attendus par le syndicat pour attribuer une participation financière. Ainsi, par souci d'organisation et d'efficacité, il conviendrait que ces 150 audits puissent être engagés sans attendre la décision préalable de la Commission Transition Énergétique et du Bureau Syndical, étant entendu qu'un bilan mensuel sera fait sur leur réalisation effective et le financement associé.

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de déroger au principe général de conditionnalité à l'octroi des aides financières aux collectivités dont les audits énergétiques ont été retenus dans le cadre du programme ACTEE et de donner un accord de principe pour le financement par le syndicat des audits énergétiques réalisés dans le cadre du programme ACTEE.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de déroger au principe général sus visé de conditionnalité à l'octroi des aides financières aux collectivités dont les audits énergétiques ont été retenus dans le cadre du programme ACTEE ;
- DONNE un accord de principe pour le financement par le syndicat des audits énergétiques réalisés dans le cadre du programme ACTEE ;
- DIT que ce programme spécifique d'audits fera l'objet d'un bilan détaillé sur la réalisation effective et son financement associé ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **Subventions et aides financières :**

Dans le cadre de manifestations autour de la nature, du développement durable et de l'éco-mobilité, le SDEC ÉNERGIE a été sollicité pour des demandes de soutiens financiers :

15. FESTIVAL « LES EXTRAVERTIES » – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

La communauté de communes du Pays de Falaise sollicite un partenariat dans le cadre du festival « Les extraverties » qui se déroulera du 13 au 15 mai 2021 à Pont-d'Ouilly, sur le site de La Roche d'Oêtre.

Un espace dédié à l'éco mobilité sera proposé dans l'éco-village de Pont d'Ouilly, avec tests et démonstrations de cycles électriques, et des stands seront dédiés à l'information et à la sensibilisation environnementale.

Soleil 14 sera mis en avant tout comme les actions de la Communauté de Communes du Pays de Falaise s'inscrivant dans la démarche Cit'ergie.

Compte-tenu de l'objet de cet évènement, en lien avec les activités et la dynamique du SDEC ÉNERGIE, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical d'attribuer une aide financière d'un montant de 1 000 € à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, pour l'organisation de ces festivités sur 3 jours.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE l'attribution d'une aide financière de 1 000 € à l'Office de Tourisme du Pays de Falaise, pour l'organisation du Festival « Les Extraverties » sous réserve du vote du budget 2021 pour sa partie subventions 2021 au tiers publics et privés ;*
- *DIT que cette aide sera versée, dans le contexte sanitaire actuel, après la tenue effective de la manifestation en 2021 ;*
- *CONSIDERE que dans le cas où cette manifestation ne pourrait se tenir en 2021, l'aide octroyée deviendrait caduque ;*
- *DECIDE que la dépense de fonctionnement sera imputée à l'article 65738 - Subventions aux organismes publics du Budget Principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

16. FESTIVAL « CONDE ... VERT DEMAIN » – CONDE-EN-NORMANDIE

La commune de Condé-en-Normandie sollicite le soutien financier du syndicat pour l'organisation de l'édition 2021 de l'évènement « Condé vert demain », destiné à informer et sensibiliser la population sur la problématique du développement durable et des économies d'énergies, en cohérence avec la politique locale et nationale de transition énergétique.

Cette manifestation est programmée le 9 mai 2021.

Une soixante d'exposants est attendue et des animations seront proposées pour sensibiliser le public au respect de l'environnement (éco construction, mobilité, éco agriculture, ...). Les énergies renouvelables seront également valorisées au cours de cette journée.

Compte-tenu de l'objet de cet évènement, en lien avec les activités et la dynamique du SDEC ÉNERGIE, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical d'attribuer une aide d'un montant de 1 000 € à la commune de Condé-en-Normandie, pour l'organisation de ce temps fort, comme cela a été fait chaque année depuis 2018.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE l'attribution d'une aide financière de 1 000 € à la commune de Condé en Normandie, pour l'organisation du Festival « Condé Vert Demain », sous réserve du vote du budget 2021 pour sa partie subventions 2021 au tiers publics et privés ;*
- *DIT que cette aide sera versée, dans le contexte sanitaire actuel, après la tenue effective de la manifestation en 2021 ;*

- *CONSIDERE que dans le cas où cette manifestation ne pourrait se tenir en 2021, l'aide octroyée deviendrait caduque ;*
- *DECIDE que la dépense de fonctionnement sera imputée à l'article 65738 - Subventions aux organismes publics du Budget Principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

17. FESTIVAL PATRIMOINE ET NATURE DE TREVIERES

La commune de Trévières, labélisée « territoires engagés pour la nature » et « patrimoine de la reconstruction », travaille sur la création d'un festival de printemps pour animer des actions concrètes en faveur de la transition écologique (éclairage nocturne et énergies renouvelables).

A ce titre, la commune sollicite le syndicat pour l'animation d'un stand à destination du grand public pour répondre aux questions relatives à l'éclairage public et pour l'attribution d'un soutien financier à hauteur de 600 €.

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical approuver l'attribution de l'aide sollicitée.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE l'attribution d'une aide financière de 600 € à la commune Trévières, pour l'organisation du Festival Patrimoine et Nature, sous réserve du vote du budget 2021 pour sa partie subventions 2021 au tiers publics et privés ;*
- *DIT que cette aide sera versée, dans le contexte sanitaire actuel, après la tenue effective de la manifestation en 2021 ;*
- *CONSIDERE que dans le cas où cette manifestation ne pourrait se tenir en 2021, l'aide octroyée deviendrait caduque ;*
- *DECIDE que la dépense de fonctionnement sera imputée à l'article 65738 - Subventions aux organismes publics du Budget Principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

18. AUDITS ENERGETIQUES - AIDES FINANCIERES 2020 – FRESNEY-LE-PUCEUX, MAIZIERES, DOZULE, LA HOGUETTE ET FOURNEAUX-LE-VAL

Les communes de Fresney-le-Puceux, Maizières, Dozulé, La Hoguette et Fourneaux-le-Val ont sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'octroi de subventions pour la réalisation d'audits énergétiques :

Commune	bâtiment	Bureau d'études	Coût HT	Aide du SDEC ÉNERGIE
FRESNEY-LE-PUCEUX	Réhabilitation d'une ancienne grange en mairie	Borey Dubois Architecte	1 800 €	900 €
MAIZIERES	Salle polyvalente	BET BABIN	4 080 €	2 040 €
DOZULE	2 bâtiments communaux comportant des logements	ENRJ CONSEIL	6 200 €	3 100 €
LA HOGUETTE	Bâtiments communaux	BET BABIN	4 250 €	2 125 €
FOURNEAUX LE VAL	Ecole communale	BET BABIN	1 990 €	995 €

En application des contributions et aides financières adoptées par le Comité Syndical du 6 février 2020, l'aide du SDEC ÉNERGIE pour chacune des collectivités, calculée sur le montant HT, serait de 50% sur la part restant à la charge de la collectivité, par audit.

Madame la Présidente invite le Bureau Syndical à se prononcer sur ces propositions. Les conventions correspondantes ont été adressées aux membres du Bureau syndical, en annexe 15 de la note de présentation jointe à leur convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE les aides financières proposées ;*
- *ADOpte les conventions proposées ;*
- *DIT que les dépenses seront imputées à l'article 65738 du budget principal 2021, sous réserve du vote du Budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer lesdites conventions, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

MOBILITES BAS CARBONE

M. Jean-Luc GUILLOUARD, Vice-Président en charge des mobilités bas carbone, présente les travaux de la commission réunie le 10 mars 2021 et qui nécessitent délibération du Bureau et du Comité Syndical.

19. PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA POSE DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES - 4EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une 4ème tranche de travaux 2021, pour l'implantation d'une borne de recharge rapide (100 kVa) pour véhicules électriques rechargeables, pour un montant global de 42 270,75 € HT.

Cette borne sera, à la demande de la commune de Saint-Pierre-en-Auge, très impliquée par le déploiement des véhicules électriques, implantée sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives (Rue du Bief).

Ce projet est inscrit dans le schéma directeur d'implantation des infrastructures de recharges pour véhicules électriques, acté par délibération du Bureau Syndical le 30 novembre 2018.

A ce titre, il est financé à 100% par le SDEC ÉNERGIE, soit à hauteur de 42 270,75 €.

La maintenance, l'exploitation et la supervision annuelle de cette borne sont prises à 100% par le syndicat en application des aides et contributions votées au Comité Syndical du 6 février 2020.

Madame la Présidente soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la 4ème tranche de travaux 2021 détaillée pour l'implantation d'une borne de recharge rapide (100 kVA) pour véhicules électriques rechargeables sur la commune de Saint Pierre en Auge – rue du Bief (commune déléguée de Saint Pierre sur Dives), pour un montant de 42 270,75 € HT ;*
- *DIT que le financement de cet investissement et sa maintenance et exploitation relèvent des dispositions financières actées par délibération du Comité Syndical du 6 février 2020 dans le cadre du schéma directeur départemental des IRVE ;*
- *DIT que les dépenses à venir seront imputées à l'article 2315 du budget annexe « Mobilité Durable » du SDEC ÉNERGIE et les recettes d'investissement à l'article 1314 du même budget ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

Monsieur Gérard POULAIN, Vice-Président en charge des travaux sur les réseaux publics d'électricité, présente les travaux de la commission, réunie le 12 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

20. PROGRAMME D'EFFACEMENT COORDONNE DES RESEAUX – 2EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2021 pour l'effacement coordonné des réseaux concernant 23 projets pour un montant de 3 094 965 € TTC, dont la liste détaillée a été transmise aux membres du bureau syndical, préalablement à la réunion – annexe 16 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Madame la Présidente soumet cette proposition de nouvelle tranche de travaux au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la deuxième tranche de travaux 2021 d'effacement coordonné des réseaux du réseau public d'électricité proposée (23 projets pour un montant de 3 094 965 € TTC) ;*
- *DIT que les dépenses concernant les effacements de réseaux seront imputées au budget principal, sous réserve du vote du budget, par le Comité Syndical comme suit :*
 - *Pour les travaux Electricité – 2315,*
 - *Pour les travaux Eclairage Public – 2317,*
 - *Pour les travaux d'éclairage Public dans la cadre d'opérations sous mandat – 4581,*
 - *Pour les travaux Génie Civil – 2315,*
 - *Pour les travaux Génie Civil dans le cadre d'opérations sous mandat – 4581,*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

21. PROGRAMME DE RACCORDEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 3EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une troisième tranche de travaux 2021 pour le raccordement du réseau public d'électricité concernant 28 projets, pour un montant de 581 240 € HT, dont 63 581 € HT de renforcement nécessaire à 5 projets d'extension et 517 660 € HT consacrés aux extensions proprement dites et dont la liste détaillée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 17 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Madame la Présidente soumet cette proposition de nouvelle tranche de travaux au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la troisième tranche de travaux 2021 de raccordement du réseau public d'électricité proposée (28 projets, pour un montant de 581 240 € HT, dont 63 581 € HT de renforcement nécessaire à 5 projets d'extension et 517 660 € HT consacrés aux extensions proprement dites) ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée aux articles 2315 et 4581 – Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

22. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE - 3EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une troisième tranche de travaux 2021 pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant 12 projets, pour un montant de 474 074 € HT et dont la liste détaillée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 18 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Madame la Présidente soumet cette proposition de nouvelle tranche de travaux au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la troisième tranche de travaux 2021 de renforcement du réseau public d'électricité proposée (12 projets, pour un montant de 474 074 € HT) ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 – Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

23. PROGRAMME DE RENOVATION ESTHETIQUE DES POSTES DE TRANSFORMATION – TRANCHE 2021

Par délibération en date du 11 décembre 2020, le Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE a validé le partenariat liant le syndicat, Enedis et l'association « CHANTIER école Basse-Normandie », pour la rénovation de postes de transformation.

Dans le cadre de ce partenariat, la commission propose au Bureau Syndical de se prononcer sur 10 demandes de rénovations de postes de transformation pour un montant net 10 100,00 €, dont la liste détaillée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 19 de la note de présentation, jointe à la convocation,

Madame la Présidente soumet cette proposition de rénovations esthétiques de postes de transformation au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter les travaux de rénovation esthétique des postes de transformation proposées (10 projets d'un montant estimatif net de 10 100 €) ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 6228 du budget – Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

24. DTMO - CONVENTIONS AVEC LES LOTISSEURS PRIVES POUR LA DESSERTE INTERIEURE DE LOTISSEMENTS PRIVES

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur les conventions de délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage suivantes, susceptibles d'être mises en œuvre pour réaliser la desserte intérieure de lotissements privés. Ces différentes conventions sont toutes basées sur le modèle type de convention validé par le Bureau Syndical du 13 septembre 2019.

Les quatre conventions proposées au Bureau Syndical portent sur les dossiers suivants :

Commune Localisation	Désignation du projet	MOA délégué	Descriptif des travaux	Coût HT des travaux de desserte
EVRECY	Lotissement "SAINT-AUBIN-DES-CHAMPS III - Tranche I" - 89 lots	SAS EDIFIDES	Pose de 1 464,80 ml de réseaux électriques Basse Tension et souterrains et alimentation de 3 futures armoires de commandes éclairage public.	156 498,58 €
	Lotissement "SAINT-AUBIN-DES-CHAMPS III - Tranche II" - 68 lots	SAS EDIFIDES	Pose de 735,70 ml de réseaux électriques Basse Tension souterrains	95 503,94 €
SOMMERVIEU	Lotissement "Les Murlus" 16 lots	LCV DEVELOPPEMENT	Pose de 184 ml de réseau électrique Basse Tension souterrains. Raccordement d'une future armoire de commande éclairage public.	25 033,93 €
TILLY-SUR-SEULLES	Lotissement "La Référenderie" 12 lots	SAS FONCIM	Pose de 159 ml de réseau électrique Basse Tension souterrain et alimentation d'une future armoire de commande éclairage public.	20 134,84 €

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces conventions.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter les quatre conventions permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales, pour un montant total de 297 171,29 € ;*
- *DIT que les contributions des maîtres d'ouvrages délégués prévues à l'article 6 desdites conventions seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente ou son représentant de signer ces conventions et de les mettre en œuvre ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

25. CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE DE CAEN LA MER DANS LE CADRE D'EFFACEMENT DES RESEAUX ET D'ECLAIRAGE PUBLIC D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le SDEC ÉNERGIE et la communauté urbaine Caen la mer ont signé une convention le 27 décembre 2017 portant sur les compétences d'intérêt communautaire confiées au SDEC ÉNERGIE pour les effacements de réseau et d'éclairage public qui a pris fin le 31 décembre 2020.

La communauté urbaine Caen la mer et le SDEC ÉNERGIE souhaitent renouveler cette convention ayant pour objet d'organiser les échanges avec le SDEC ÉNERGIE comme suit :

Pour l'éclairage public d'intérêt communautaire :

- de préciser pour chaque territoire de la communauté urbaine figurant dans cette convention, les ouvrages relevant de l'éclairage public d'intérêt communautaire ;
- d'arrêter la liste des territoires où l'option 100 % lumière est mise en place ;
- d'arrêter les conditions de travaux de petits investissements (inférieurs à 10 000 € HT) en dehors de l'option 100 % lumière ;
- d'arrêter les conditions d'organisation et de travaux des gros investissements (supérieurs à 10 000 € HT) en matière d'éclairage public d'intérêt communautaire.

Pour l'effacement de réseaux :

- de préciser que pour les effacements de réseaux électricité et télécommunications, le principe est le même pour toutes les communes de la Communauté Urbaine ;

- d'indiquer pour l'effacement des réseaux éclairage public, que la situation est différente selon que la commune a déclaré ou non l'éclairage public d'intérêt communautaire ce qui transfère la compétence à la Communauté Urbaine ;
- d'organiser l'envoi des études préliminaires et définitives : délibération, prise en charge financière, modalités d'appel à la contribution et détails.

Dans ce contexte, la convention proposée, dont le projet a été communiqué aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion (annexe 20 de la note de présentation jointe à la convocation), serait conclue pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2021, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Madame la Présidente soumet ce projet de convention au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'approuver les termes de la convention entre la Communauté urbaine Caen la mer portant sur l'effacement des réseaux et l'éclairage public d'intérêt communautaire, conclue pour une durée 6 ans à compter du 1er janvier 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette convention et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

M. Jean LEPAULMIER, Vice-Président en charge de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, présente les travaux de la commission, réunie le 12 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

26. ECLAIRAGE PUBLIC (EP) ET SIGNALISATION LUMINEUSE (SL) – 2EMES TRANCHES DE TRAVAUX 2021

➤ Travaux 2021 < 40 000 € HT

La commission présente au Bureau Syndical la deuxième tranche de travaux 2021, pour la réalisation de projets d'un montant inférieur à 40 000 € HT.

La liste de ces dossiers a été transmise aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 21 de la note de présentation jointe à la convocation.

Programme travaux	Nombre de projet	Montant TTC
EP : Extension / renouvellement	91	382 566 €
EP : Efficacité énergétique	1	1 090 €
EP : Renouvellement lampadaires > 30 ans	1	41 208 €
Signalisation Lumineuse	9	14 269 €
Total	102	439 132 €

➤ Travaux 2021 > 40 000 € HT

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2021, pour la réalisation d'un projet d'éclairage public, pour un montant total de 68 152,46 € TTC :

Programme travaux	Commune	Projet	Montant TTC
Extension renouvellement	BENERVILLE SUR MER	EXTENSION ECLAIRAGE VOIRIE NOUVELLE	68 152,46 €

Madame la Présidente soumet cette proposition de nouvelle tranche de travaux au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la deuxième tranche de travaux 2021 d'extension, de renouvellement et d'aménagement d'éclairage public proposée (projet d'extension de l'éclairage sur une voirie nouvelle de Benerville-sur-Mer pour un montant de 68 152,46 € TTC) ;
- DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

27. DIAGNOSTICS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le SDEC ÉNERGIE propose aux collectivités la réalisation de diagnostics de leurs installations d'éclairage public, permettant après l'établissement d'un état des lieux des ouvrages, de dresser des préconisations visant à plus d'efficacité énergétique et à moins de pollution visuelle, ainsi qu'au renouvellement des ouvrages les plus anciens.

Dans ce cadre, le SDEC ÉNERGIE a été saisi des demandes suivantes :

	Dans la liste des 132 communes	Programme efficacité énergétique			Programme de Renouvellement des luminaires de plus de 30 ans		Vétusté (<30ans)		Nombre total d'armoires	Nombre total de luminaires	Montant total HT	Durée
		Armoires	Nbre de luminaires	Montant HT	Nbre de luminaires	Montant HT	Nbre de luminaires	Montant HT				
BIEVILLE BEUVILLE	non	9	268	231 591 €	107	103 736 €	12	11 015 €	9	387	346 341 €	3 ans
CARPIQUET	oui	1	87	101 800 €					1	87	101 800 €	2 ans
COLLEVILLE MONTGOMERY	non	-	84	68 690 €					0	84	68 690 €	2 ans
GIBERVILLE	non	3	159	129 600 €	19	11 500 €	19	3 500 €	3	197	144 600 €	4 ans
MOULINS-EN-BESSIN	non				63	27 222 €	15	9 400 €	3	78	36 622 €	1 an
SAINT MARTIN DE FONTENAY	non	4	100	92 800 €					4	100	92 800 €	3 ans

Ces 6 collectivités étant adhérentes à la compétence « Eclairage Public », le diagnostic est pris en charge en intégralité et réalisé par le SDEC ÉNERGIE.

Il est proposé aux membres du Bureau Syndical de valider ces diagnostics afin d'établir des conventions permettant la réalisation des différents programmes de travaux proposés et dont le financement est adossé aux contributions et aides actées par délibération du Comité Syndical du 6 février 2020.

Ces projets de conventions ont été adressés aux membres du Bureau Syndical avec leur convocation (annexe 22 de la note de présentation).

Madame la Présidente soumet ces projets de conventions à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE la mise en œuvre des diagnostics des installations d'éclairage public proposés pour les communes de Biéville-Beuville, Carpiquet, Colleville-Montgomery, Giberville, Moulins-en-Bessins et Saint-Martin-de-Fontenay ;
- APPROUVE la signature des conventions correspondantes (jointes en annexe) ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer lesdites conventions, ainsi que tous actes et documents s'y rapportant.

Par ailleurs, par délibération en date du 17 décembre 2020, le Comité Syndical a décidé :

- la mise en œuvre progressive des nouveaux forfaits pour 132 collectivités,
- d'aides incitatives pour renouveler les foyers et les mâts d'éclairage supérieur à 30 ans,
- le maintien du forfait « lampes » dans le cadre d'une convention pour le renouvellement des luminaires de plus de 30 ans - « programme R30 », tant que ce forfait est plus intéressant pour la commune et ce, pour une durée maximale de 4 ans.

Parmi ces 132 communes, les communes de Carpiquet, Courseulles-sur-Mer et Sannerville ont délibéré avant le 17 décembre 2020 sur la base de la convention « efficacité énergétique » et non sur la base de la convention « programme R30 ».

Cette situation a pour conséquence l'attribution d'un taux d'aide plus favorable de 5% pour les communes de catégorie B1 et de 15% pour les communes de catégorie C mais le non bénéfice du nouveau forfait « âge des foyers ».

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE pour les communes de Carpiquet, Courseulles-sur-Mer et Sannerville du maintien du forfait historique basé sur le type de lampes tant que le nouveau forfait basé sur l'âge des foyers n'est pas favorable et ce, pendant la durée de chacune de leur convention « efficacité énergétique » ;
- DECIDE, pour ces trois communes, que les taux d'aides à l'investissement pour le renouvellement de leur appareil dont l'âge est supérieur à 30 ans seront ceux relevant du programme « efficacité énergétique » ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autoriser à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

M. Philippe LAGALLE, 1^{er} Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et des usages numériques, présente les travaux de la commission, réunie le 9 mars 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau et du Comité Syndical.

➤ Ressources Humaines

28. OUVERTURE DE POSTES D'AGENTS DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC – SIGNALISATION LUMINEUSE

Avec le départ de deux techniciens (catégorie B) du service Éclairage public / Signalisation Lumineuse (EP/SL) en avril et juin prochains, une réflexion est menée pour répondre davantage aux attentes des collectivités et aux missions du service.

En effet dans le cadre des enquêtes de satisfaction, il ressort que des attentes fortes sont exprimées quant à l'accompagnement, la proximité, la réactivité et le suivi de la maintenance. Aussi, une nouvelle répartition des missions entre agents avec une nouvelle couverture territoriale et une spécialisation des postes pour apporter davantage d'expertise sera proposée, avec le recrutement de deux agents de maîtrise spécialisés dans la maintenance EP/SL.

Dans ce contexte, Madame la Présidente propose aux membres du Bureau Syndical la création de deux emplois d'agent de maintenance éclairage public et signalisation lumineuse à temps complet pour assurer la maintenance et le contrôle des entreprises, l'un à compter du 1^{er} avril 2021 et l'autre à compter du 1^{er} juillet 2021.

Ces emplois pourraient être pourvus chacun par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, aux grades d'adjoint technique ou d'agent de maîtrise, selon le profil.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de brevet d'études professionnelles (BEP) dans le domaine de l'électrotechnique.

Les contrats relevant des articles 3-3, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Le traitement sera calculé par référence au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'agent de maîtrise.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ADOpte la proposition de la Présidente ;*
- *DECIDE la création de deux postes d'agent de maintenance en éclairage public de catégorie C à temps complet ouverts au grade d'adjoint technique ou d'agent de maîtrise de la filière technique, l'un au 1er avril 2021 et l'autre au 1er juillet 2021, et la modification du tableau des effectifs en conséquence :*

EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent de maintenance éclairage public	Adjoint technique Agent de maîtrise	C	0	2	Temps Complet

- *DECIDE d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

29. COMPOSITION DES INSTANCES PARITAIRES (CT ET CHSCT)

Comme présenté lors du Bureau Syndical du 5 février dernier, le SDEC ÉNERGIE a acté dès la fin 2018 le dépassement du seuil de 49 agents, qui s'est produit au 1^{er} janvier 2020. Le contexte inédit de l'année 2020 a nécessité la mise en œuvre du processus de mise en place des instances représentatives du personnel (comité technique et comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail) à compter de 2021.

Après la réunion d'information et de consultation des organisations syndicales le 11 février dernier et l'information des membres du Comité d'Echanges et de Concertation (CEC) le 12 février, les agents du SDEC ÉNERGIE ont bénéficié d'une information sous forme de webinaire le 17 février.

Il convient à présent de déterminer la composition du comité technique et du comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail, qui sera communiquée aux organisations syndicales.

o Comité Technique

L'article 32 de la loi du 26 janvier 1984 dispose que les comités techniques comprennent des représentants de la collectivité ou de l'établissement et des représentants du personnel. De plus, l'avis du comité technique est rendu lorsqu'ont été recueillis, d'une part, l'avis des représentants du personnel et, d'autre part, si une délibération le prévoit, l'avis des représentants de la collectivité ou de l'établissement.

De plus, aux termes de l'article premier du décret du 30 mai 1985, l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement auprès duquel est placé le comité technique détermine le nombre de représentants du personnel après consultation des organisations syndicales représentées au comité technique ou, à défaut, des syndicats ou sections syndicales présents dans la collectivité.

Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé selon l'effectif des agents relevant du comité technique. Lorsque l'effectif est au moins égal à 50 et inférieur à 350, il convient de retenir 3 à 5 représentants.

Ce nombre ne peut être modifié qu'à l'occasion d'élections au comité technique.

A noter que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 11 février 2021 et que l'effectif apprécié au 1er janvier 2021, servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel, est de 60 agents représentant 46.67 % de femmes et 53.33 % d'hommes.

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de déterminer la composition du Comité Technique.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE de fixer à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ;*
- *DECIDE le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;*
- *DECIDE le recueil, par le Comité Technique, de l'avis (voix délibérative) des représentants du SDEC ENERGIE ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

o Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé par délibération selon l'effectif des agents relevant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Lorsque l'effectif est au moins égal à 50 et inférieur à 199, il convient de retenir 3 à 5 représentants.

A noter que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 11 février 2021 et que l'effectif apprécié au 1er janvier 2021 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 60 agents.

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de déterminer la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE de fixer à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ;*
- *DECIDE d'instituer le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;*
- *DECIDE le recueil, par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, de l'avis (voix délibérative) des représentants du SDEC ENERGIE ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

➤ **Finances**

Par souci de clarté et de pédagogie, l'analyse des différents comptes administratifs 2020 est structurée comme suit :

- Présentation par section, fonctionnement puis investissement ;
- Comparaison du compte administratif au budget primitif 2020 ;
- Présentation de la formation du résultat avant affectation.

30. BUDGET PRINCIPAL

○ **Compte administratif 2020**

La section de fonctionnement

Le montant total des **recettes de fonctionnement** s'établit à 45 311 727.96 €, soit un taux de réalisation de 99.7% par rapport au budget primitif 2020. Il se décompose par chapitre comme suit :

- Le chapitre 002 consacré au résultat de fonctionnement reporté d'un montant de 10 741 845.66 € conformément au budget primitif 2020.
- Les produits de gestion courante (chapitre 70) d'un montant de 73 495.48 € consistent en la mise à disposition de personnel et de moyens généraux pour les deux régies à autonomie financière.
- Les impôts et taxes (chapitre 73) s'élèvent à 10 307 929.49 €, en hausse de 3.1% par rapport au prévisionnel. Il s'agit de la perception de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) par le syndicat. La part de la TCCFE représente 23% des recettes de fonctionnement.
- Les dotations et subventions (chapitre 74) proviennent de la participation des collectivités adhérentes aux investissements réalisés dans le cadre de l'exercice des compétences transférées au syndicat. Le montant de ce chapitre atteint 12 750 314.67 € et représente 28% des recettes de fonctionnement.
- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), sont alimentés de trois sources de recettes : les redevances Electricité et Gaz, la convention de mise à disposition de fourreaux de télécommunication la société ORANGE et la vente de certificats d'économie d'énergie. Le montant du chapitre 75, de 5 228 470.08 €, évolue à la hausse en raison de la revalorisation des redevances « Electricité » dans le cadre du contrat de concession et « gaz » par l'adhésion de communes à cette compétence.
- Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont constitués au principal de l'annulation de mandats, des produits de cessions d'immobilisation et des remboursements de sinistres suite à des préjudices matériels (dégradation de matériels d'éclairage public). Le montant total est de 135 077.39 € dont 80 272.36 € de remboursement de sinistre.
- Les atténuations de charges (chapitre 013), pour un montant de 50 634.38 € correspondent au remboursement des charges sociales (financement pour partie des tickets restaurant par les agents, remboursement arrêts maladies..).
- Le dernier chapitre des recettes de fonctionnement concerne les opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042). Il s'agit des quotes-parts des subventions d'investissement. Il s'équilibre avec le chapitre d'opération d'ordre en dépenses de la section d'investissement (chapitre 040) pour un montant de 6 023 911.47 €.

Le montant des **dépenses de fonctionnement** est de 28 660 540.57 €, soit un taux de réalisation de 91%, hors chapitre 023 qui correspond au virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement. Il se décompose comme suit :

- Le montant des charges à caractère général (chapitre 011), de 7 113 460.79 €, est inférieur de 18.1% par rapport au budget primitif 2020. Ces charges regroupent :
 - o les charges rattachées aux compétences à la carte d'un montant de 6 160 511.90 € représentent 87% du montant total du chapitre 011.
Ces charges relatives aux compétences éclairage public et signalisation lumineuse sont entièrement couvertes par la participation financière des collectivités adhérentes et sont donc compensées par des recettes de fonctionnement.
 - o les charges de structures sont en baisse de 13.5% par rapport à la prévision du budget primitif 2020, soit un montant de 952 948.89 €, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité du syndicat. Elles représentent 13% des dépenses totales de fonctionnement.
- Les charges du personnel (chapitre 012), d'un montant de 3 481 490.84 € sont en baisse de 0.5% par rapport au budget primitif 2020. Elles sont composées de la rémunération des agents et des cotisations sociales ainsi que la mise à disposition d'agents par le Centre de Gestion.
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) réunissent deux types de dépenses : les frais relatifs aux activités des élus (indemnités, missions, déplacements) et les subventions versées à des organismes privés ou publics. D'un montant de 241 857.04 €, elles sont inférieures de 43.8% par rapport au montant prévisionnel 2020, en raison des effets de la crise sanitaire.
- Les charges financières (chapitre 66) pour 295 489.11 € comprennent les intérêts d'emprunt pour étalement des charges des collectivités membres et les intérêts courus non échus. L'évolution à la baisse du montant s'explique, notamment, par la décision du Comité Syndical en 2015, de favoriser le recours au fonds de concours, en lieu et place de l'étalement des charges, pour financer la part à charge des collectivités membres aux travaux d'investissement. Cette disposition désendette progressivement le syndicat qui ne contractualise plus de nouveaux emprunts.
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) d'un montant global de 295 813.60 € intègrent notamment des régularisations d'écritures comptables et le versement des deux subventions d'équilibre aux deux régies « Energies Renouvelables » et « Mobilité Durable ».
- Le reversement aux collectivités concernées d'une quote-part de la TCCFE et de la redevance d'investissement R2 est inscrit au chapitre 014 pour un montant de 1 824 573.15 €.
- Les opérations d'ordre (chapitre 042) rassemblent les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. D'un montant de 15 407 856.04 €, elles se retrouvent en recettes d'investissement (chapitre 040).

La section d'investissement

Les **recettes d'investissement** ont un montant 36 851 701.40 €, soit un taux de réalisation de 78.3%, hors chapitre 021 qui correspond au virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement.

Les principaux mouvements par chapitre sont les suivants :

- Le chapitre 001 correspond au résultat d'investissement reporté 2019 excédentaire de 3 393 197.94 €.
- Les dotations et fonds divers (chapitre 10) regroupent deux catégories de recettes pour un montant de 10 469 013.48 € :
 - o L'affectation du résultat à hauteur 9 197 293.48 €, conforme à la délibération du Comité Syndical du 6 février 2020 ;
 - o Le FCTVA d'un montant de 1 271 720.00 € est calculé sur justificatifs de dépenses d'investissement réalisées, éligibles au dispositif.

- Les subventions d'investissement (chapitre 13) sont composées des subventions accordées par les tiers (Etat, collectivités, partenaires privés et publics) et des Fonds de Concours, dispositif permettant le financement des travaux d'équipement. Le montant des subventions qui atteint 9 419 622.34 €, représente 25.6% du montant total des recettes d'investissement.
- Les emprunts (chapitre 16) sont réservés aux seules communes de catégorie C dans le cadre du dispositif d'étalement des charges. Leur montant s'élève à 738 287.07 €.
- Les avances forfaitaires dans le cadre de marchés publics sont imputées au chapitre 23 pour un montant de 256 533.72 €.
- Le chapitre 4582, d'un niveau de 412 518.39 €, concerne le financement des communes à la réalisation de travaux sur les réseaux dans le cadre d'opérations sous mandat.
- Les opérations d'ordre de transfert (chapitre 040) concernent l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles. L'augmentation de leur montant s'explique par l'inscription des amortissements du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse à ce chapitre. Ces recettes se retrouvent pour le même montant en dépenses de fonctionnement (chapitre 042), 15 407 856.04 €.
- Les opérations d'ordre de la section (chapitre 041) s'équilibrent en recettes et en dépenses, pour un montant de 147 870.36 €.

Pour les **dépenses d'investissement** d'un montant de 37 645 171.03 €, les principales évolutions par chapitre sont les suivantes :

- Le montant de la dette venant du capital emprunté (chapitre 16) est de 2 734 854.99 €. Il évolue à la baisse en raison de la décision d'arrêter progressivement le mécanisme d'étalement des charges. Cette dette qui représente 7.3 % des dépenses totales d'investissement, est couverte entièrement par le remboursement des collectivités membres concernées.
- Les immobilisations incorporelles couvrent trois types de dépenses : les frais d'étude dans le but de réalisation de dépenses d'investissement, les subventions versées à des tiers dans le cadre de travaux sur les réseaux et l'acquisition de logiciels informatiques. Ces dépenses sont imputées au chapitre 21 pour un montant de 205 842.50 €.
- Les immobilisations corporelles, d'un montant total de 1 136 308.29 €, se composent de deux catégories de dépenses :
 - o Les dépenses pour le compte du syndicat comme l'aménagement des locaux, l'achat de matériel bureautique et informatique pour un montant de 327 693.55 €.
 - o Les dépenses pour le compte des collectivités ayant transféré leurs compétences « Transition Energétique » pour un montant de 808 614.74 €. Il s'agit de la construction d'un réseau technique de chaleur.
- Les immobilisations en cours (chapitre 23) et les opérations sous mandats (4581) sont les investissements réalisés par le syndicat pour les travaux sur les réseaux (renforcement, raccordement, effacement des réseaux, programme d'efficacité énergétique de l'éclairage public....) et pour les actions en faveur de la transition énergétique. Le montant cumulé de ces deux chapitres, de 27 393 713.42 €, se répartit en deux natures de travaux :
 - o Les travaux sur les réseaux (raccordement des réseaux, sécurisation des réseaux, effacement des réseaux, éclairage public, signalisation lumineuse) pour 26 897 751.19 €.
 - o L'installation de stations hydrogènes pour 495 962.23 €.
- Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040), d'un montant de 6 023 911.47 €, se retrouvent en chapitre 042 des recettes de fonctionnement.

La formation du compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 présente un résultat cumulé excédentaire de 19 250 915.70 €, dont un excédent cumulé de 16 551 187.39 € en section de fonctionnement et un excédent cumulé de 2 599 728.31 € en section d'investissement.

Les résultats de l'exercice 2020 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement		
Recettes 2020 hors résultat reporté	a	34 569 882.30 €
Dépenses 2020 hors résultat reporté	b	28 660 540.57 €
Résultat 2020	c = a-b	5 909 341.73 €
Excédent reporté (au 002)	d	10 741 845 .66 €
Résultat cumulé de fonctionnement	e=c+d	16 651 187.39 €

Section d'investissement		
Recettes 2020 hors résultat reporté	m	36 851 701,40 €
Dépenses 2020 hors résultat reporté	n	37 645 171,03 €
Résultat 2020	o = m-n	-793 469,63 €
Excédent reporté (au 001)	p	3 393 197,94 €
Résultat cumulé d'investissement	q=o+p	2 599 728,31 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
Recettes : restes à réaliser	f	7 115 021.51 €
Dépenses : restes à réaliser	g	13 284 173.65 €
Résultat des restes à réaliser	h=f-g	-6 169 152.14 €
Résultat cumulé d'investissement	q	2 599 728,31 €
Besoin de financement	i=h+q	-3 569 423,83

Le projet de compte administratif 2020 détaillé a été joint en annexe 4 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

Le Bureau Syndical décide de proposer au Comité Syndical du 1^{er} avril 2021 d'arrêter les comptes 2020 du budget principal et de constater la concordance avec le compte de gestion du comptable.

o Affectation du résultat 2020

Il sera proposé au Comité Syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2020 sur le budget 2021 comme suit :

Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	13 081 763,56 €	e-i
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté	2 599 728,31 €	q
Article 1068 de la section d'investissement		3 569 423,83 €	i

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition d'affectation du résultat 2020 au Comité Syndical du 1^{er} avril 2021 prochain.

o Budget primitif 2021 – Budget Principal

Les orientations du plan stratégique 2021-2026, validées par délibération du Comité Syndical du 17 décembre 2020 se déclinent dans le Rapport d'Orientations Budgétaires 2020, validé par le Comité Syndical du 18 février 2021. Le scénario retenu vise notamment à :

- Maintenir le niveau des investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public :
 - o Réaliser le programme d'investissement prioritaire, prévu au PPI 2019/2023,
 - o Renouveler les installations d'éclairage public les plus anciennes et les plus énergivores,
 - o Achever la supervision de tous les carrefours à feux.

- Renforcer progressivement les investissements et nos actions d'accompagnement en faveur de la transition énergétique :
 - o Réaliser la construction de centrales de panneaux photovoltaïques,
 - o Poursuivre la construction de réseaux de chaleur,
 - o Soutenir la filière locale de méthanisation,
 - o Accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique des bâtiments,
 - o Réaliser la rénovation de l'éclairage public intérieur,
 - o Entretien des partenariats actifs avec les EPCI pour la mise en œuvre et le suivi des PCAET,
 - o Sensibiliser les publics par le renouvellement de la Maison de l'Energie,
 - o Consolider nos actions en faveur des mobilités bas carbone.

La section de fonctionnement

Le budget de la section de fonctionnement est fixé à 48 M€ en 2021.

Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement sont :

- La progression du résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2020 (chapitre 002) pour un montant de 13 M€ ;
- Le montant de la TCCFE (chapitre 73) perçue devrait être comparable à celui enregistré au budget primitif 2020, à 10 M€, compte tenu notamment de l'effet du ralentissement économique et donc des consommations d'électricité constatées dans les deux périodes de confinement de 2020 ;
- La participation des collectivités (chapitre 74) pour la réalisation des travaux sur les réseaux et de transition énergétique est portée à 12.75 M€, compte tenu des besoins d'investissement sollicités par les collectivités (le niveau d'investissement d'une année post élection municipale est traditionnellement un peu plus faible) ;
- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) réunissant les redevances, la convention de partenariat avec ORANGE et la vente de Certificats d'Economie d'Energie ont un montant prévisionnel de 5.3 M€, comparable aux recettes enregistrées en 2020 ;
- Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont constitués au principal de l'annulation de mandats, des produits de cessions d'immobilisation et des remboursements de sinistres suite à des préjudices matériels (dégradation de matériels d'éclairage public). Les subventions perçues dans le cadre du programme ACTEE sont imputées à ce chapitre. Le montant total est de 0.3 M€, dont 0.15 M€ de recettes ACTEE.
- Les recettes d'ordre (chapitre 042) portant sur les amortissements des subventions d'investissement sont évaluées à 6.5 M€.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement visent à exercer toutes les compétences statutaires pour le compte des collectivités adhérentes. Elles portent sur :



- Les charges à caractère général relevant du chapitre 011, d'un montant de 8.1 M€ se divisent en deux parties :
 - o les charges rattachées aux compétences sont d'un montant de 7.1 €. Elles rassemblent toutes les compétences des collectivités transférées au SDEC ÉNERGIE. Ces charges sont à la baisse par rapport au BP 2020, tenant compte notamment de la diminution des dépenses d'énergie électrique pour l'éclairage public.
 - o les charges de structures sont évaluées à 1 M€.
- Les charges du personnel – chapitre 012 - prennent en compte la rémunération des agents et les cotisations sociales. Le montant de la masse salariale est calculé à 3.6 M€, sur la base de 61 agents en intégrant le recrutement d'un agent supplémentaire pour la réalisation du programme ACTEE – financement à 50% porté au compte 774.
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) sont contenues à 0.38 M€ par effet de la crise sanitaire impactant l'activité des collectivités sollicitant un soutien du SDEC ÉNERGIE et les frais de remboursements des élus.
- La diminution des charges financières (chapitre 66) correspond à la poursuite du désendettement du syndicat (fin du dispositif « étalement des charges »).
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) se composent du versement de subventions d'équilibre de la section de fonctionnement du budget annexe « ENR » et du budget annexe « Mobilité Durable » et du reversement des recettes perçues dans le cadre du programme ACTEE à Caen la mer, le SDEC ÉNERGIE étant coordonnateur de cet Appel à Projet. Le montant de ce chapitre est de 0.67 M€.
- L'ouverture de crédit au chapitre 68 pour 0.05 M€ permet de constituer des provisions pour couvrir les risques et charges concernant le personnel, plus particulièrement d'anticiper les prochains départs en retraite d'agents.
- Le montant de reversement de la TCCFE et de la redevance d'investissement R2 – chapitre 014 – est estimé à 2 M€.
- Les opérations d'ordre (chapitre 042) rassemblent les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le montant de ce chapitre atteint 16.5 M€ et son augmentation se justifie par l'intégration de patrimoine du réseau d'éclairage public dans le cadre de transfert de compétences. Par écritures comptables, elles se retrouvent en recettes d'investissement (chapitre 040).

La section d'investissement

Le budget de la section d'investissement s'élève à 56 M€.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont déterminées selon les éléments ci-dessous :

- Le chapitre 001 correspond au résultat d'investissement reporté 2020 excédentaire de 2.6 M€.
- Le montant des dotations et fonds divers – chapitre 10, d'un montant de 5 M€, comprend les opérations éligibles au FCTVA et l'affectation du résultat 2020.
- Les subventions d'investissement – chapitre 13 - s'établissent à hauteur de 12.2 M€, et sont composées des fonds de concours, des subventions des collectivités territoriales, des tiers publics ou privés (ADEME, ENEDIS, FACE...).
- Le capital emprunté pour les étalements de charges (chapitre 16) permet de financer les derniers dossiers éligibles à ce dispositif (*opérations délibérées en 2019 mais réalisées en 2021*).
- Le virement de la section de fonctionnement – chapitre 021 - atteint 15.9 M€.
- Les opérations d'ordre (chapitre 040) rassemblent les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le montant de ce chapitre atteint 16.5 M€ et son augmentation se justifie par l'intégration de patrimoine du réseau d'éclairage public dans le cadre de transferts de compétences. Par écritures comptables, elles se retrouvent en dépenses de fonctionnement (chapitre 042).

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont structurées de la manière suivante :

- Le montant des emprunts nécessaires à la réalisation des travaux – chapitre 16 – décroît chaque année pour se situer à 2.6 M€ en 2020 contre 2.7 M€ en 2020 – pour rappel, extinction de cette dépense en 2033.
- Les immobilisations incorporelles – chapitre 20 – pour 0.6 M€ réunissant trois catégories de dépenses : les frais d'étude, les subventions versées à des tiers et l'acquisition de logiciels informatiques. Cette dernière ligne de dépenses progresse en raison notamment du renouvellement ou de l'acquisition d'outils informatiques nécessaires aux activités du syndicat et à l'accompagnement des collectivités.
- Les immobilisations corporelles – chapitre 21 – se composent de deux types de dépenses : l'acquisition de matériels bureautiques et informatiques, l'achat de véhicules, l'aménagement des locaux du syndicat (salle de réunion et accueil), la construction de réseaux techniques de chaleur. Le montant est déterminé à 1.7 M€ pour les réseaux de chaleur ;
- La politique d'investissement est organisée autour deux axes :
 - o Les travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public des réseaux portent sur un montant prévisionnel de 41.5 M€ avec les reports :
 - le programme d'effacement des réseaux est conséquent, répondant à une demande soutenue des communes ;
 - le renforcement du réseau électrique répond aux besoins d'amélioration de la sécurité du réseau de distribution public d'électricité, en particulier en secteur rural ;
 - la sécurisation des réseaux électriques fragiles est une priorité, compte tenu de l'impact de ces travaux sur la qualité de l'énergie distribuée ;
 - le programme de rénovation et d'efficacité énergétique des installations d'éclairage public représente un investissement soutenu par le syndicat ;
 - o Les travaux en faveur de la transition énergétique disposent de crédits d'un montant de 2 M€ inscrits au budget principal auxquels il convient d'ajouter 1 M€ pour les deux budgets annexes.

En conclusion

Les soldes d'exécution de l'exercice 2020 (y compris les restes à réaliser) sont repris dans le budget primitif 2021, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et favorise la lecture du budget 2021.

Le budget primitif principal 2021 s'élève à 104 M€, dont 48 M€ en section de fonctionnement et 56 M€ en section d'investissement.

Le projet de Budget principal primitif 2021 détaillé a été joint en annexe 4 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition de budget primitif 2021 à l'approbation du Comité Syndical, le 1^{er} avril prochain.

31. BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » - ENR

o **Compte administratif 2020**

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont d'un montant de 74 240.12 €, organisées en quatre chapitres :

- Le résultat de fonctionnement reporté 2019 (chapitre 002) d'un montant de 807.75 € ;
- La vente d'énergie (chapitre 70) issue de la mise en service des panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics pour un montant 41 403.56 €. La nette progression de cette recette s'explique par la mise en service de plusieurs centrales photovoltaïques ;
- Les subventions d'exploitation (chapitres 74) correspondent à la participation des collectivités à l'exploitation des panneaux photovoltaïques. Leur montant s'élève à 4 442.51 € ;
- Le montant des produits exceptionnels (chapitre 77) d'un montant réel de 14 000 € comprend le versement de la subvention d'équilibre. Le montant prévisionnel étant de 42 492.25 €, la forte diminution de la subvention d'équilibre signifie que l'activité de la régie « ENR » arrive progressivement à son équilibre financier pour son fonctionnement.
- Le chapitre d'ordre (042) correspond à la quote-part des subventions d'investissement amorties pour 13 586.30 €.

Les dépenses de fonctionnement comprennent quatre chapitres pour un montant total de 73 627.37 € :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) correspondent à la mise à disposition de moyens généraux du syndicat et aux charges directes (maintenance, exploitation redevance) à hauteur de 16 127.43 € ;
- Les charges du personnel (chapitre 012) proviennent d'une mise à disposition d'agent du syndicat pour un montant de 29 994.96 € ;
- Le montant des charges exceptionnelles (chapitre 67) porte sur la régularisation comptable d'un titre pour un montant de 779.17 € ;
- La dotation aux amortissements sur immobilisations (chapitre 042) est de 26 725.58 €, comprenant l'amortissement des panneaux photovoltaïques.

La section d'investissement

Le montant des recettes d'investissement est de 1 314 819.68 €. Les recettes d'investissement proviennent de trois sources :

- Le résultat d'investissement reporté 2019 (chapitre 001) est de 1 087 824.02 € ;
- Les subventions d'investissement (chapitre 13) s'élèvent à 200 270.08 € venant principalement de la Région ;
- La dotation aux amortissements sur immobilisations (chapitre 040) est de 26 725.58 €, en référence aux dépenses de fonctionnement (chapitre 042).

Les dépenses d'investissement, d'un montant de 210 247.80 €, sont constituées de deux catégories de dépenses :

Le financement de l'installation de 3 centrales de panneaux photovoltaïques pour 196 661.50 € (fort ralentissement des travaux pendant les deux confinements) ;

Les opérations d'ordre de transfert entre les deux sections pour 13 586.30 €.

La formation du compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 présente un résultat excédentaire de 1 105 184.63 €, dont un excédent de 612.75 € en section de fonctionnement et un excédent de 1 104 571.88 € en section d'investissement.

Les résultats de l'exercice 2020 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement		
Recettes 2020 hors résultat reporté	a	73 432.37 €
Dépenses 2020	b	73 627.37 €
Résultat 2020	c = a-b	-195.00 €
Excédent reporté (au 002)	d	807.75 €
Résultat cumulé de fonctionnement	e=c+d	612.75 €

Section d'investissement		
Recettes 2020 hors résultat reporté	m	226 995.66 €
Dépenses 2020 hors résultat reporté	n	210 247.80 €
Résultat 2020	o = m-n	16 747.86 €
Excédent reporté (au 001)	p	1 087 824.02 €
Résultat cumulé d'investissement	q=o+p	1 104 571.88 €

Besoin de financement de la section d'Investissement		
Recettes : Reste à Réaliser	f	0.00 €
Dépenses : Reste à Réaliser	g	63 545.21 €
Résultat des Restes à Réaliser	h=f-g	-63 545.21 €
Résultat cumulé d'investissement	q	1 104 571.88
Capacité de financement	i=h+q	1 041 026.67 €

Le projet de compte administratif 2020 détaillé a été joint en annexe 5 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

Le Bureau Syndical décide de proposer au Comité Syndical du 1^{er} avril 2021 d'arrêter les comptes 2020 du budget annexe « EnR » et de constater la concordance avec le compte de gestion du comptable.

o **Affectation du résultat 2020**

Il sera proposé au Comité Syndical :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2020 d'un montant de 612.75 €, au chapitre 002 des recettes de fonctionnement du budget primitif 2021 ;
- d'affecter l'excédent d'investissement dégagé par l'exécution du budget 2020 d'un montant d'1 104 571.88€, au chapitre 001 des recettes d'investissement du budget primitif 2021.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition d'affectation du résultat 2020 à l'approbation du Comité Syndical, le 1^{er} avril prochain.

o **Budget primitif 2021 – Budget Annexe « EnR »**

Les délibérations du Comité Syndical relatives au plan stratégique et au rapport d'orientations budgétaires ont validé le positionnement du syndicat en faveur des actions de Transition Energétique. Cette ambition affichée se retrouve dans les perspectives budgétaires 2021.

Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement par la reprise de l'excédent de l'exercice 2020. Cette situation est autorisée par la réglementation comptable.

La section de fonctionnement

Le budget de la section de fonctionnement est fixé à 119 200 €.

Les recettes de fonctionnement sont structurées par cinq chapitres :

- Le résultat de fonctionnement reporté (inscrit au chapitre 002), issu du compte administratif 2020 pour 612.75 € ;
- La vente d'électricité (chapitre 70), issue de la production des panneaux photovoltaïques mis en service sur la période 2018-2020 pour un montant de 60 000 €, défini selon la puissance de la centrale et du prix de rachat, continue de croître ;
- Les subventions d'exploitation (chapitre 74) concernent la participation financière des communes, pour 11 000 € ;
- Les produits exceptionnels (chapitre 77), pour 17 578.25 €, correspondent au versement d'une subvention d'équilibre issue du budget principal permettant d'équilibrer la section de fonctionnement – elle est près de 2.5 fois inférieure à celle prévue au BP 2020, traduisant ainsi la tendance constatée de la fin prochaine de cette subvention d'équilibre pour la section de fonctionnement ;
- Les opérations d'ordre (chapitre 042) regroupent les amortissements des subventions pour 30 000 €.

Les dépenses de fonctionnement prennent en compte :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) qui associent des charges indirectes calculées selon une clé de répartition préalablement définie au prorata du temps passé par les agents et de charges directes (cout d'exploitation, ...). Le montant de ce chapitre est de 25 000 € ;
- Les charges de personnel (chapitre 012) qui sont définies selon la même méthode que les charges à caractère général, pour un montant de 31 000 €, et ce dans le cadre d'une convention de mise à disposition ;
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) qui permettent d'anticiper d'éventuelles charges en cours d'exercice à hauteur de 4 000 € ;
- Les provisions pour gros entretiens des panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments publics des communes ou des EPCI, qui sont constituées afin de maintenir les infrastructures en bon état de fonctionnement et d'anticiper d'éventuelles déposes de certaines installations à la demande des collectivités. Ces provisions pour gros entretiens sont imputées au chapitre 68 pour un montant de 13 200 €.
- Les impôts sur les sociétés calculés sur le résultat de la section de fonctionnement qui sont imputés au chapitre 69 ;
- Les dépenses imprévues (chapitre 022) qui sont déterminées à 4 000 €.

La section d'investissement

Le budget de la section d'investissement est arrêté à 1 324 571.88 €.

Les recettes d'investissement sont constituées selon les éléments ci-dessous :

- Le résultat d'investissement reporté de 1 104 571.88 € ;
- Le versement de subventions d'investissement issues de la Région Normandie et des collectivités pour l'installation des panneaux photovoltaïques pour un montant de 175 000 € ;
- Les immobilisations corporelles correspondent aux avances forfaitaires pour un montant de 5 000 €, imputées au chapitre 23 ;
- Les opérations d'ordre sont déterminées à 40 000 €, composées des amortissements des biens et matériels.

Les dépenses d'investissement ont un montant de 815 545.21 € et sont dédiées aux financements des équipements :

- Les immobilisations concernent la réalisation de 9 projets d'installations de panneaux photovoltaïques pour un montant de 735 545 € inscrits au chapitre 23.
- Les opérations d'ordre (chapitre 040) sont définies à 30 000 €.

En conclusion

Les soldes d'exécution de l'exercice 2020 (y compris les restes à réaliser) sont repris dans le budget primitif, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et favorise la lecture du budget 2020.

Le budget primitif de la régie « ENR » est de 1 443 771.88 € dont 119 200 € en section de fonctionnement et 1 324 571.88 € en section d'investissement.

Le projet de Budget annexe « ENR » primitif 2021 détaillé a été joint en annexe 5 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition de budget primitif 2021 à l'approbation du Comité Syndical, le 1^{er} avril prochain.

32. BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » - MD

o **Compte administratif 2020**

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

D'un montant réel de 591 923.49 €, les recettes de fonctionnement sont constituées :

- du résultat de fonctionnement reporté 2019 (chapitre 002), est d'un montant de 4 550.16 € ;
- de la vente de services (chapitre 70) aux usagers des bornes de recharges de 79 505.92 € qui connaît une forte augmentation en raison d'un développement de la mobilité électrique et ce malgré les deux périodes de confinement ;
- du versement de subventions d'exploitation (chapitre 74) par les collectivités de 29 798.40 € ;
- des produits exceptionnels (chapitre 77) à hauteur de 342 902.00 € correspondant au versement de la subvention d'équilibre de la section de fonctionnement pour 280 000 € et d'un remboursement de service de l'Etat du fait d'un montant trop versé des impôts sur les sociétés pour 62 902 € ;
- des opérations d'ordre (chapitre 042) de 135 170.01 € qui rassemblent les quote-parts des subventions des immobilisations.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élevant à 591 889.21 € sont réparties comme suit :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) qui correspondent à la mise à disposition de moyens généraux du syndicat et des prestations d'exploitation, maintenance et de télégestion à hauteur de 294 952.38 € ;
- Les charges du personnel (chapitre 012) qui proviennent d'une mise à disposition par convention d'agents du syndicat pour un montant de 29 994.96 € ;
- Les opérations d'ordre (chapitre 042) de 266 941.87 € qui sont les dotations aux amortissements des immobilisations.

La section d'investissement

Les recettes d'investissement d'un montant de 3 300 280.97 € sont constituées de deux ressources :

- Le résultat d'investissement reporté 2019 (chapitre 001) fixé à 3 033 339.10 € ;
- Les opérations d'ordre (chapitre 040) de 266 941.87 € qui sont le reflet du chapitre 042 des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement s'élevant au total à 262 272.67 € et sont imputées à trois chapitres :

- Les immobilisations corporelles, pour un montant de 1 965.74 €, qui concernent l'acquisition de matériels (antennes) ;
- Les dépenses d'installation de bornes de recharge qui sont inscrites au chapitre 23 d'un montant de 125 136.92 € ;
- Les dépenses d'ordre qui sont inscrites en dépenses d'investissement pour un montant de 135 170.01 € en référence au chapitre 042 des recettes de fonctionnement.

La formation du compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 présente un résultat excédentaire de 3 038 042,58 €, dont un excédent de 34.28 € en section de fonctionnement et un excédent de 3 038 008.300 € en section d'investissement.

Les résultats de l'exercice 2020 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement		
Recettes 2020 hors résultat reporté	a	587 373.33 €
Dépenses 2020 hors résultat reporté	b	591 889.21 €
Résultat 2020	c = a-b	-4 515.88 €
Excédent reporté (au 002)	d	4 550.16 €
Résultat cumulé de fonctionnement	e=c+d	34.28 €

Section d'investissement		
Recettes 2020 hors résultat reporté	m	266 941.87 €
Dépenses 2020 hors résultat reporté	n	262 272.67 €
Résultat 2020	o = m-n	4 669.20 €
Excédent reporté (au 001)	p	3 033 339.10 €
Résultat cumulé d'investissement	q=o+p	3 038 008.30 €

Besoin de financement de la section d'Investissement		
Recettes : Reste à Réaliser	f	0.00 €
Dépenses : Reste à Réaliser	g	0.00 €
Résultat des Restes à Réaliser	h=f-g	0.00 €
Résultat cumulé d'investissement	q	3 038 008.30 €
Capacité de financement	i=h+q	3 038 008.30 €

Le projet de compte administratif 2020 détaillé a été joint en annexe 6 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

Le Bureau Syndical décide de proposer au Comité Syndical du 1^{er} avril 2021 d'arrêter les comptes 2020 du budget annexe « MD » et de constater la concordance avec le compte de gestion du comptable.

o **Affectation du résultat 2020**

Il sera proposé au Comité Syndical :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2020 d'un montant de 34.28 €, au chapitre 002 des recettes de fonctionnement du budget primitif 2021 ;
- d'affecter l'excédent d'investissement dégagé par l'exécution du budget 2020 d'un montant de 3 038 008.30 €, au chapitre 001 des recettes d'investissement du budget primitif 2021.

Le Bureau Syndical valide cette proposition qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

o **Budget primitif 2021 – Budget Annexe « Mobilité Durable »**

Le SDEC ÉNERGIE poursuit l'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'actions en faveur de la Mobilité Durable. A ce jour deux activités sont privilégiées : les infrastructures de recharges pour véhicules électriques ou hybrides rattachées au budget annexes « Mobilité Durable » et les stations Hydrogènes relevant du budget principal.

La section de fonctionnement

Le budget de la section de fonctionnement est fixé à 640 000 €.

Les recettes de fonctionnement sont composées de cinq sources de financement :

- Le résultat de fonctionnement reporté, issu du compte administratif 2020, soit 34.28 € ;
- Le montant de la vente d'électricité (chapitre 70) estimé à 130 000 €, soit une progression qui traduit le développement du service auprès des usagers ;
- Les subventions d'exploitation (chapitre 74) qui concernent la participation financière des communes pour l'exploitation, la maintenance des bornes de recharges ;
- Les produits exceptionnels qui correspondent au versement d'une subvention d'équilibre issue du budget principal permettant d'équilibrer la section de fonctionnement ;
- Les opérations d'ordre évaluées à 150 000 €.

Les dépenses de fonctionnement prennent en compte :

- Les charges à caractère général (chapitre 011), d'un montant de 300 000 € divisées en trois parties :
 - o les charges indirectes pour 7 000 € calculées selon une clé de répartition préalablement définie au prorata du temps passé par les agents et de charges directes ;
 - o les charges directes des services IRVE (exploitation / maintenance / télégestion) pour un montant de 293 000 € ;
- Les charges de personnel (chapitre 012) qui sont définies selon la même méthode que les charges à caractère général, pour un montant de 31 000 € ;
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) qui sont établies à 1 000 € ;
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) qui permettent d'anticiper d'éventuelles charges en cours d'exercice pour un montant de 2 000 € ;
- Les provisions pour gros entretiens des IRVE, qui sont constituées afin de maintenir les infrastructures en bon état de fonctionnement. Ces provisions pour gros entretiens sont imputées au chapitre 68 pour un montant de 15 000 €.
- Les dépenses imprévues (chapitre 022) qui permettent de faire face à des charges non identifiées à l'élaboration du budget soit 10 000 € ;
- Les dotations aux amortissements (chapitre 042) relatives du patrimoine de la régie à autonomie financière constitué des IRVE, pour 280 000 €.

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées de trois sources pour un montant de 3 518 008.30 € :

- Le résultat d'investissement reporté (chapitre 001) à hauteur de 3 038 008.30 € ;
- Les subventions d'investissement (chapitre 13) qui assurent le financement des infrastructures de mobilité durable pour 200 000 €. Elles proviennent principalement de l'Etat et de l'ADEME ;
- Les opérations d'ordre qui correspondent aux infrastructures IRVE. Elles se retrouvent également en dépense de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement

D'un montant de 490 000 €, les dépenses d'investissement sont :

- Les dépenses imprévues (chapitre 020) pour 20 000 € ;
- Les immobilisations incorporelles (chapitre 20) qui concernent l'achat de logiciel et la réalisation d'études spécifiques pour 15 000 € ;
- Les immobilisations corporelles, au chapitre 21, qui correspondent à l'acquisition de matériels pour un montant de 5 000 € ;
- Les immobilisations en cours (chapitre 23) qui sont les installations d'environ 15 bornes de recharge rapide ou accélérée d'un montant de 300 000 € ;
- Les dépenses d'ordre, imputées au chapitre 042, pour un montant de 150 000 €.

En conclusion

Les soldes d'exécution de l'exercice 2020 (y compris les restes à réaliser) sont repris dans le budget primitif, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et favorise la lecture du budget 2020.

Le budget annexe « MD » 2021 s'élève à 4 008 008,30 €, dont 640 000 € en section de fonctionnement et 3 518 008.3 € en section d'investissement.

Le projet de Budget annexe « Mobilité Durable » primitif 2021 détaillé a été joint en annexe 6 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

Le Bureau Syndical valide cette proposition qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

33. PROVISIONS DE CHARGES POUR CHARGES ET RISQUES

o **Budget principal**

Dans la partie consacrée aux ressources humaines, le rapport d'orientations budgétaires fait état précisément des enjeux comme l'impact de la GVT sur la masse salariale et les effets de la pyramide des âges spécifique au syndicat.

Les prochains départs en retraite intervenant à court terme, dans les 5 prochaines années, il est conseillé d'anticiper tous les aspects de ces mouvements de personnel. C'est pourquoi, d'un point de vue comptable, la proposition porte sur l'ouverture de crédits au chapitre 68 pour 0.05 M€ permettant de constituer des provisions pour couvrir les risques et charges du personnel.

Nature de la provision	Objet	Tiers	Montant total	Durée	Montant annuel
Risques et charges du personnel	Anticiper le départ d'agents (ex : solde de tout compte de CP/RTT/CET)	Agents du SDEC ENERGIE	150 000 €	5	30 000 €
	Anticiper des contentieux sur cotisations sociales et/ou fiscales (ex : erreur de déclaration de cotisations, versement d'une régularisation, versement d'une indemnité ...)	Organismes percepteurs et/ou agents	20 000 €	1	20 000 €
TOTAL			170 000 €		50 000 €

Le Bureau Syndical valide cette proposition qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

o **Budget annexe « ENR »**

Le SDEC ÉNERGIE ayant, dans le cadre de transfert de compétence « Energies renouvelables », installé des équipements de production d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques, il sera proposé de mettre en place une provision pour gros entretien afin d'assurer le renouvellement de matériels (ex : les onduleurs) et de prendre en charge la dépose des panneaux photovoltaïques à l'issue de la période de prise en charge de l'entretien et de la maintenance par les services techniques du syndicat.

Nature de la provision	Nature du projet	Objet	Bâtiments publics portant les panneaux photovoltaïques	Localisation		Montant total	Durée	Montant annuel
Gros entretien	Panneaux photovoltaïques	Renouvellement de l'onduleur	Gymnase intercommunal	Communautés de Communes VALLEE ORNE ET ODON	Rue des écoles - 14 210 SAINTE HONORINE DU FAY	4 600 €	20	230 €
			Atelier municipal	SUBLES	RD 99 - 14 400 SUBLES	1 000 €	20	50 €
			Centre Aquatique Aquanacre	Communautés de Communes CŒUR DE NACRE	RD 35 - 14 440 DOUVRES LA DELIVRANDE	5 500 €	20	275 €
			Prébo'Cap	Communauté de Communes PRE BOCAGE INTERCOM	Rue des Fours à chaux - Zone d'activité des Noires Terres - 14 310 VILLERS BOCAGE	1 200 €	20	60 €
			Eglise	BREMOY	Le Bourg - 14260 BREMOY	1 700 €	20	85 €
			Salle des fêtes	LIVAROT	1, route des Moutiers Hubert - Notre Dame de Courson - 14 140 LIVAROT PAYS D'AUGE	7 300 €	20	365 €
			Gymnase communal Pierre Roux	DOUVRES LA DELIVRANDE	Rue Pierre Roux - 14 440 DOUVRES LA DELIVRANDE	6 500 €	20	325 €
			Hall des sports Clément MOISI	DOUVRES LA DELIVRANDE	Rue Pierre Roux - 14 440 DOUVRES LA DELIVRANDE	8 500 €	20	425 €
			Ecole de musique de Vassy	VALDALLIERE	Rue Marcel Lepage - 14 410 VALDALLIERE	3 700 €	20	185 €
			Pôle enfance jeunesse	HERMANVILLE-SUR-MER	38, grande rue - 14 880 HERMANVILLE SUR MER	17 802 €	20	900 €
			Ecole primaire	POTIGNY	2, rue Jean Moulin - 14 420 POTIGNY	5 973 €	20	300 €
		Dépose du matériel en fin de vie	Tous les bâtiments	Sans objet	Sans objet	10 000 €		10 000 €
TOTAL						73 775 €		13 200 €

Le montant annuel de la provision pour gros entretien est de 13 200 €.

D'un point de vue comptable,

- Les provisions constituent des opérations d'ordre semi-budgétaire,
- Les provisions sont inscrites au passif du bilan, imputées en 157 et au budget principal, imputées au 68, en dépense de fonctionnement.

Le Bureau Syndical valide ces propositions qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

34. SUBVENTIONS 2021 AUX TIERS PUBLICS ET PRIVES

Le SDEC ÉNERGIE soutient des tiers privés et publics sur des projets ou initiatives qui s'inscrivent dans les compétences et les missions exercées par le syndicat. Le syndicat a établi la liste des demandes des organismes tiers sollicitant l'octroi d'une subvention de fonctionnement.

DETAIL DES SUBVENTIONS VERSEES A DES TIERS PUBLICS OU PRIVES				
NATURE DES DEPENSES		Budget Primitif 2020	Compte administratif 2020	Budget Primitif 2021
65738	Accompagnement études énergie	15 000,00	3 108,00	5 000,00
	Accompagnement à la compétence "Contribution à la Transition Energétique"	60 000,00	57 667,95	60 000,00
	Achat des véhicules électriques	50 000,00	15 000,00	50 000,00
	Office de tourisme Bayeux Intercom	8 000,00	8 000,00	0,00
	Fonds de solidarité énergie	40 000,00	20 000,00	40 000,00
	Aides CCAS	5 000,00	90,00	5 000,00
	Divers	7 000,00	0,00	5 000,00
Sous-total		185 000,00	103 865,95	165 000,00
6574	Amicale du personnel	40 000,00	29 000,00	40 000,00
	Maîtrise de l'énergie pour usagers en situation de précarité	60 000,00	30 000,00	60 000,00
	Divers	5 000,00	0,00	5 000,00
Sous-total		105 000,00	59 000,00	105 000,00
TOTAL		290 000,00	162 865,95	270 000,00

Le Bureau Syndical valide ces propositions qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

35. CONTRIBUTIONS ET AIDES FINANCIERES 2021

Les modalités d'aides et de contributions pour l'année 2021 sont conformes aux orientations budgétaires actées par délibération du Comité Syndical le 18 février dernier.

Elles sont établies, à la fois dans le cadre du projet stratégique du syndicat, des conclusions des Débats d'Orientations Budgétaires et de la mise en œuvre du premier Programme Pluriannuel d'Investissement déclinant les objectifs inscrits au schéma directeur des investissements.

Elles traduisent, l'effort du Syndicat dans un contexte budgétaire contraint, à soutenir l'investissement des communes sur les réseaux d'énergie et son accompagnement en faveur du développement de la transition énergétique.

Monsieur Bruno DELIQUE présente les principales évolutions proposées pour 2021. Celles-ci ont été transmises aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 7 de la note de présentation jointe à la convocation.

Le Bureau Syndical valide ces propositions qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

35-1. ECLAIRAGE PUBLIC - FORFAITS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES

 o **Bilan 2020 et Prévisions 2021**

	DEPENSES	
	2020 réalisé	2021
Travaux de maintenance : systématique, préventif, petites réparations, contrôle des mâts, DT/DICT, logiciel de gestion des factures d'énergie ...	2 488 106	2 361 000
Télégestion - PMV	0	6 000
Domages aux ouvrages sans tiers identifié	25 596	30 000
Frais d'assurance	15 988	17 000
Géo référencement du réseau	342 120	300 000
Frais de gestion interne	279 905	290 000
Total dépenses	3 151 716	3 004 000

	RECETTES	
	2020 réalisé	2021
Report résultat année (n-1)	598 665	394 213
Contribution des adhérents à la maintenance - forfaits de base	2 947 264	2 978 787
Contribution des adhérentes aux options - visite supplémentaire et nettoyage, l'option - éclairage festif - réglages horaires		
Total recettes	3 545 929	3 373 000
Report année n+1	394 213	369 000

 o **Forfaits et prestations optionnelles 2021**

 - **Forfaits annuels sur la base de l'âge des foyers:**

Par décision du Comité Syndical du 17 décembre 2020, il a été instauré une nouvelle catégorie de forfait basée sur l'âge des foyers et qui a vocation à se substituer progressivement aux forfaits par nature de lampe.

Ce même comité avait acté pour 2021 le montant annuel attaché à cette nouvelle catégorie de forfait, à savoir :

Nouveau forfait 2021 basé sur l'âge des réseaux	
les 2 premières années	10,00
2, 3, 4 ans	24,00
de 5 à 9 ans	28,00
de 10 à 19 ans	32,00
de 20 à 24 ans	36,00
de 25 à 29 ans	40,00
supérieur à 30 ans	44,00

Pour rappel, ces forfaits s'appliquent à l'ensemble des collectivités membres excepté aux 132 collectivités dûment listées (cf. CS du 17 décembre 2020).

Pour les forfaits basés sur le type de lampes et pour les prestations optionnelles associées aux forfaits, la commission « Eclairage public et signalisation lumineuse » propose une augmentation de 1%, sur la base de celle des indices des marchés publics.

Compte tenu de l'ajustement de 1% des forfaits basés sur les types de lampe et de l'application des nouveaux forfaits basés sur l'âge des foyers plus intéressants pour une grande majorité des collectivités, les forfaits moyens 2021 sont en baisse de 0,6 % par rapport à ceux de 2020.

- **Forfaits annuels sur la base des types de lampe**

	2020	2021
Foyer de faible puissance (< 40 watts)	17,20	17,40
Foyer équipé de leds quel que soit la puissance	25,30	25,60
Foyer avec ballon fluorescent	35,00	35,40
Foyer à lampes sodium, iodure et autres sources	31,40	31,70
Foyer spécifique (hauteur > 18 m et lampe >= 1000W)	41,50	42,00

- **Prestations Optionnelles**

		2020	2021
Visite au sol supplémentaire : par foyer et par visite au sol		0,60	0,60
Nettoyage supplémentaire : par foyer		12,20	12,30
Changement heures de fonctionnement	1 ^{ère} armoire	55,80	56,30
	armoires suivantes	8,15	8,20
Vérification technique, pose, dépose et stockage d'installations d'illumination festive comprenant le dépannage éventuel	Motif avec armature posé sur mât, poteau ou façade sur dispositif d'accrochage existant ou à réaliser	60,90	61,60
	Motif en traversée de rue ou en portée entre supports quelle que soit la nature des supports et quelle que soit la longueur de la portée, y compris le câble de soutien et sur dispositif d'accrochage existant ou à réaliser	150,05	151,50
	Motif ou guirlande d'illumination dans un arbre, quelle que soit la longueur de la guirlande	105,45	106,40
	Guirlande d'illumination ou rideau lumineux en linéaire sur façade, par tronçon de 10 mètres	91,15	92,10
Entretien caméra de vidéo protection, panneau à messages variables		50,30	50,80

- **100 % lumière**

L'appel de fonds dans le cadre du 100 % lumière reste inchangé et les valeurs du 100 % lumière restent identiques, à savoir :

Commune	Contribution de la commune par foyer	Droit à travaux par foyer	Taux d'aide
Villes A	15 € net	22,50 € TTC	20%
Communes B1	10 € net	16,00 € TTC	25%
Communes B2 & C	10 € net	18,46 € TTC	35%

o **Conditions d'exercice de la compétence « Eclairage public »**

L'actualisation pour 2021 des conditions administratives, techniques et financières de la compétence « Eclairage Public » est mineure.

Elle a été transmise aux membres du Bureau Syndical (annexe 8 de la note de présentation jointe à leur convocation) et sera proposée au Comité Syndical.

Pour l'essentiel, les modifications portent sur :

- L'article 4 qui précise que « Les réalisations en vidéo-protection seront des installations mettant en œuvre un centre de surveillance. »,
- L'article 5 où il a été supprimé le paragraphe se référant au programme « efficacité énergétique » qui est arrivé à expiration au 31 décembre 2020 et le rajout d'un chapitre sur le nouveau programme de renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans,
- L'article 9 qui indique que les demandes de dépannage peuvent être faites à partir de l'application VisuSDEC,
- L'article 13 qui rappelle les dispositions réglementaires en termes de géoréférencement et les modalités de transfert de compétence relatives à la cartographie,
- Le chapitre « L'éclairage Festif » qui précise que « La délibération communale relative à la mise en place de cette option doit être réceptionnée par le SDEC ÉNERGIE avant le 1er semestre de l'année n, pour une première pose à la fin du second semestre de l'année n ».

Le Bureau Syndical valide ces propositions qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

35-2. SIGNALISATION LUMINEUSE - FORFAITS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES

o Bilan 2020 et Prévisions 2021

	DEPENSES	
	2020 réalisé	2021
Travaux de maintenance (préventif, systématique, petites réparations, contrôle des mâts, DT/DICT ...)	98 979	138 500*
Géo référencement du réseau	42 683	17 000
Frais de gestion interne	21 953	22 000
Frais de télécommunications	7 525	10 000
Total dépenses	171 141	187 500

* Augmentation importante du nombre de carrefours suite à des transferts de compétence et remplacement des piles au lithium pour les contrôleurs.

	RECETTES	
	2020 réalisé	2021
Report résultat n-1	86 489	70 123
Contribution des adhérents	154 775	159 177
Total recettes	241 264	229 300
Report année n+1	70 123	41 800

- Forfaits, prestations optionnelles 2021

La commission « Eclairage public et signalisation lumineuse » propose une augmentation globale du forfait de 1%.

Pour rappel, le Comité Syndical du 6 février 2020 avait acté la suppression en deux ans (2020/2021) de l'option « télésurveillance », l'ensemble des carrefours étant télésurveillé (réduction de moitié de la valeur de l'option en 2020 et suppression totale en 2021).

Ainsi en raison de la suppression de l'option télésurveillance en 2021, l'évolution du forfait 2020/2021, pour un carrefour télésurveillé, se traduit par une diminution de 9,20 % du forfait.

Pour rappel, quand le carrefour à feux est équipé tout leds, les forfaits sont minorés de 5 %, excepté pour celui de l'armoire.

- **Forfaits annuels – carrefour non équipé tout leds :**

	2020	2021
Feu principal	100,10	101,00
Répétiteur trafic, signal piéton complémentaire ou isolé, poteau ou potelet	49,00	49,50
Potence	107,15	108,30
Armoire	194,00	195,90

- **Forfaits annuels – carrefour équipé tout leds :**

	2020	2021
Feu principal	95,10	96,00
Répétiteur trafic, signal piéton complémentaire ou isolé, poteau ou potelet	46,55	47,10
Potence	101,80	102,80
Armoire	194,00	195,90

- **Prestations Optionnelles :**

	2020	2021
Télésurveillance des installations	230,00	0,00

o **Conditions d'exercice de la compétence « Signalisation Lumineuse »**

L'actualisation pour 2021 des conditions administratives, techniques et financières de la compétence « Signalisation Lumineuse » est mineure.

Elle a été transmise aux membres du Bureau Syndical (annexe 9 de la note de présentation jointe à leur convocation) et sera proposée au Comité Syndical.

Pour l'essentiel, les modifications portent sur la suppression de l'article 20 relatif aux prestations optionnelles (télésurveillance des installations et modification de la programmation existante).

Le Bureau Syndical valide ces propositions qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

35-3. BAREME DES EXTENSIONS DE RESEAUX ELECTRIQUES

En sa qualité d'autorité organisatrice des missions de service public d'électricité, le SDEC NERGIE est appelé à être maître d'ouvrage de travaux pour le développement du réseau.

Les méthodes de calcul, utilisées par le SDEC ÉNERGIE, pour établir les barèmes pour la facturation des opérations de raccordement dont il assure la maîtrise d'ouvrage, ont été notifiées à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Conformément à l'article L. 342-10 du code de l'énergie et, n'ayant pas fait l'objet d'une opposition de la CRE dans un délai de trois mois à compter de leur notification, le dernier barème est entré en vigueur le 17 Juillet 2019.

N'ayant pas subi d'évolution de prix depuis plus de 18 mois et afin d'intégrer les lotissements et les colonnes montantes, les élus de la commission « Développement économique » proposent de mettre à jour le barème de facturation qui sera appliqué par le SDEC ÉNERGIE aux opérations de raccordement réalisées sous sa maîtrise d'ouvrage.

Comme les barèmes précédents, ce nouveau barème de raccordement est largement inspiré du nouveau barème V6 d'Enedis, approuvé par la CRE.

Le barème de facturation, transmis aux membres du Bureau Syndical (annexe 10 de la note de présentation jointe à leur convocation) est présenté par Monsieur Bruno DELIQUÉ.

Le Bureau Syndical valide cette proposition qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

35-4. ENERGIES RENOUVELABLES

Il est proposé que le forfait d'exploitation de 25 € par kilowatt crête appliqué dans le cadre d'une installation de production d'électricité photovoltaïque en toiture, gérée par le syndicat soit porté à 25.25 € soit une augmentation de 1 %.

Le Bureau Syndical valide cette proposition qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1er avril prochain.

35-5. MOBILITE BAS CARBONE – TARIFICATION ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES 2021

- **L'actualisation pour 2021 des conditions administratives, techniques et financières** de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » sera proposée au Comité Syndical.

Cette actualisation porte essentiellement sur la modification de la tarification Mobisdec et l'Intégration des dispositions relatives au règlement général sur la protection des données RGPD dans les CGU. Elle a été transmise aux membres du Bureau Syndical (annexe 11 de la note de présentation jointe à leur convocation) et sera proposée au Comité Syndical.

- **Tarification IRVE**

Dans un souci de tendre vers un équilibre progressif des dépenses et recettes liées à l'exploitation des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE), il sera proposé au Comité Syndical de procéder à l'augmentation de la tarification applicable aux recharges Mobisdec.

Cette augmentation permet de couvrir les dépenses liées à la fourniture d'énergie uniquement par les recettes générées par les recharges des utilisateurs électro mobiles.

	Tarification 2020 (cts€/min)	Tarification 2021 (cts€/min)	Augmentation (cts€/min)	
Recharge d'une puissance	< ou = à 4 kVa	1	1,3	+ 0,3
	> à 4 Kva et ≤ à 8 kVa	2	2,6	+ 0,6
	> à 8 kVa et ≤ à 15 kVa	4	5,2	+ 1,2
	> à 15 kVa et ≤ à 30 kVa	6	7,8	+ 1,8
	> à 30 kVa et ≤ à 55 kVa	20	26	+ 6
	> à 55kVa	30	45	+ 15
Majoration pour immobilisation du service (recharge terminée et véhicule encore branché)	10	10	-	

Le Bureau Syndical valide ces propositions qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical, le 1^{er} avril prochain.

36. FINANCEMENTS DE LA PART A CHARGE DES COLLECTIVITES PAR RECOURS AU FONDS DE CONCOURS

Par délibérations en date du 18 décembre 2014 et du 17 décembre 2015, le Comité Syndical a validé le principe de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

La mise en œuvre du fonds de concours réclame, des collectivités concernées et du SDEC ÉNERGIE, une délibération concordante pour chacun des dossiers pour lesquels ce financement est sollicité.

N° dossier	Commune	Intitulé du dossier	Nature travaux	Montant global HT	Participation communale	Fonds de Concours	Solde
18AME0118	ROSEL	RUE DE GOODLEIGH - CHEMIN DU FERRAGE - ST LOUET	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	168 492,59	87 418,48	87 418,48	
18AME0192	MERVILLE- FRANCEVILLE- PLAGE	AVENUE DE LA DIVETTE ET DE LA HOGUE BUCHARD		114 273,14	57 136,57	57 136,57	
19EXT0179	MONT D'AUNAY	BT EPURATION 027-22 - EXTENSION BT SDIS 60kVA	EXTENSION DE RESEAUX	13 555,00	6 777,50	6 777,50	
19SIL0001	LA CHAPELLE- YVON	MISE EN PLACE D'UN FEUX RECOMPENSE DEVANT LA MAIRE	SIGNALISATION LUMINEUSE	21 267,58	14 913,31	14 913,31	
20EPI0071	ORBEC	MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE	ECLAIRAGE PUBLIC	20 076,08	16 060,86	15 057,06	1 003,80
20EPI0513	CORMELLES- LE-ROYAL	RESTRUCTURATION DE RESEAU		9 515,90	7 612,72	7 136,93	475,80
20EPI0758	LA RIVIERE- SAINT- SAUVEUR	RENOUVELLEMENT DU FOYER 12.013		396,33	297,25	297,25	
20EPI0760	OUISTREHAM	COMPLEMENT D'ECLAIRAGE SUR COMPLEXE SPORTIF		5 480,67	5 480,67	4 110,50	1 370,17
20EPI0908	MONT D'AUNAY	REMPLACEMENT DE FOYERS HORS SERVICE		1 485,20	1 113,90	1 113,90	
20EPI0940	ÉTERVILLE	RENOUVELLEMENT DE MATERIELS		34 340,28	17 170,13	17 170,13	
20EPI0943	ANISY	RENOUVELLEMENT FOYERS 04- 002 ET 04-013 HORS SERVICE		977,20	635,18	635,18	
20EPI0969	MEZIDON VALLEE D'AUGE	REMPLACEMENT DE FOYERS HORS SERVICE		3 236,88	2 427,66	2 427,66	
21EPI0003	ANISY	POSE PROTECTION MECANIQUE 05-004 SUITE SINISTRE		215,44	140,04	140,04	
21EPI0021	HERMANVILLE- SUR-MER	EXTENSION ECLAIRAGE CHEMIN ECOLE		8 797,54	6 598,16	6 598,16	
21EPI0023	CORMELLES- LE-ROYAL	RENOUVELLEMENT DE PROJECTEURS VETUSTES		11 941,99	9 553,59	8 956,49	597,10
21EPI0024	CORMELLES- LE-ROYAL	RENOUVELLEMENT DE PROJECTEURS VETUSTES		8 453,22	6 762,58	6 339,92	422,67

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette nouvelle liste à l'approbation du Comité Syndical du 1^{er} avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée.

Monsieur Jean LEPAULMIER propose aux élus du Bureau Syndical de faire un retour des échanges intervenus entre la commission « Eclairage public et signalisation lumineuse » et Monsieur Jean-Luc VÉRET, Maire de Ver-sur-Mer et représentant au Comité Syndical.

Monsieur le Vice-Président rappelle que le contenu de l'intervention de Monsieur le maire à l'occasion du Débats d'Orientations Budgétaires du Comité Syndical du 18 février, portait au principal sur le doublement du nombre de foyers dans le cadre des effacements coordonnés des réseaux. Selon Monsieur Jean-Luc VÉRET, ce doublement est contraire aux objectifs de la COP 21 relatifs à la diminution des consommations d'énergie et engendre une augmentation du forfait annuel supporté par la commune.

Pour en échanger, il avait été proposé que le Maire de Ver-sur-Mer soit reçu par les membres de commission « Eclairage public et signalisation lumineuse ». Cet échange a permis de confronter les points de vue et au Syndicat d'expliquer qu'en application de la Norme NF EN 13201 portant notamment sur l'uniformité de l'éclairage, l'inter distance entre mâts est ramenée en moyenne à 30 ml, soit la moitié de l'inter distance généralement constatée dans le cadre d'un effacement des réseaux.

Par ailleurs, Monsieur Bruno DELIQUE rappelle que le SDEC ÉNERGIE intervient dans le cadre d'un transfert de compétence pour lequel sont associés des conditions techniques administratives et financières qui précisent, notamment, les règles techniques de calcul des ouvrages.

Monsieur Jean-Luc VÉRET propose de dégager la responsabilité du Syndicat en la matière en attestant par écrit son souhait de ne pas doubler le nombre de foyers et donc de déroger expressément à la Norme NF EN 13201.

Cette proposition ne peut être acceptée car, en particulier, le Syndicat est attentif à apporter un même service auprès de l'ensemble de ses 524 membres et ne peut faire du cas par cas ou du sur mesure pour satisfaire telle ou telle commune.

Monsieur Bruno DELIQUE rappelle que le transfert de cette compétence est à la carte et que si un membre n'accepte pas les règles générales, les statuts prévoient des modalités souples de reprise de la compétence.

Monsieur Jean-Luc VÉRET dit avoir été interpellé par la population et par des communes voisines. La commission lui a donc proposé d'organiser une réunion publique ou l'intervention du SDEC ÉNERGIE à l'occasion d'un prochain Conseil municipal ; proposition à laquelle il va réfléchir.

Le syndicat n'échappe pas à la réflexion générale sur l'éclairage et ses nuisances. Monsieur Bruno DELIQUE attire l'attention des élus sur la gestion des dérogations pouvant devenir ingérables. La garantie d'expertise du syndicat risquant, par ailleurs, d'être mise à mal.

Madame la Présidente propose à la commission de continuer à mener des travaux sur le sujet.

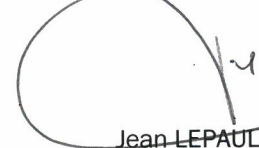
En l'absence d'observations, Madame la Présidente lève la séance à 12h10.

La Présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE

Le Secrétaire de séance,



Jean LEPAULMIER

Annexe : Dépenses entre 5 000 € HT et 40 000 € HT et dépenses de moins de 5 000 € HT

BUREAU SYNDICAL DU 19 MARS 2021
Compte-rendu des dépenses inférieures à 5 000€
Au titre des délégations de la Présidente
du 23/01/2021 au 04/03/2021

SECTION D'INVESTISSEMENT							
Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	Services	N° Mandat	Montant HT
20422	Subvention tiers aux travaux électricité	EARL DU BOIS D AUNAY	ROUCAMPS - PROJET PHOTOVOLTAIQUE	29/01/2021	Réseau Electricité	270	4 360,92
		GROUPE SIRAP SAS	DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE - CREATION LIEN CARTO LOGICIEL SIE	19/02/2021	Informatique	461	602,00
		NEXT DECISION	DEVELOPEMENT SIAD	02/02/2021	Informatique	296	2 600,00
				15/02/2021	Informatique	421	650,00
				15/02/2021	Informatique	422	1 300,00
			PRESTATIONS DE SERVICE - JANVIER 2021	15/02/2021	Informatique	420	650,00
		GROUPE BERGER LEVRULT	ACQUISITION EXPLOITATION MAINTENANCE	11/02/2021	Informatique	400	1 225,00
		SACI	MISE EN ŒUVRE DES MODULES IMPARAPHEUR	01/03/2021	Informatique	510	975,00
21318	Autres bâtiments publics	CEDEN	LIVAROT PAYS D'ALGUE INSTALLATION CHAUFFERIE A GRANULES	02/02/2021	Energies	323	1 168,75
		CEME GUERIN		03/03/2021	Energies	581	3 413,72
		ISOLATION CONSEIL		03/03/2021	Energies	579	720,00
		ITHERM CONSEIL		19/02/2021	Energies	465	1 950,00
		NCI PAYSAGE		01/02/2021	Energies	271	4 999,50
		MTCA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE	ENSEMBLE DE PIEDS POUR ENCEINTE	11/02/2021	Informatique	395	120,00
2183	Achat matériel informatique et de bureau	LACOSTE DACTYL BURO OFFICE	FOURNITURES DE BUREAU	17/02/2021	Achats	446	235,20
		SELAR D&ASSOCIES	CHUITON	04/02/2021	Direction Générale	623	3 912,77
		APAVE NORD OUEST SAS	CONTROLE TECHNIQUE DES RESEAUX NEUFS	10/02/2021	Réseau Electricité	50294	840,80
				10/02/2021	Réseau Electricité	50294	840,80
				10/02/2021	Réseau Electricité	50294	2 102,00
		EFFIAGE ROUTE TRAVAUX	ISIGHY SUR MER BT CORAINVILLE	04/02/2021	Réseau Electricité	50219	1 173,80
			TILLY SUR SEUILLES BT MANOIR AUX BICHES	10/02/2021	Réseau Electricité	50289	813,55
			ST VAAST SUR SEUILLES BT GRANDE ROUTE	01/03/2021	Réseau Electricité	50381	296,05
		ENVEDIS14	TRACY BOCAGE EGLISE	28/01/2021	Réseau Electricité	50196	3 239,60
			HERMIVAL LES VAUX LA BARBERIE	10/02/2021	Réseau Electricité	50280	3 239,60
			AURSEUILLES LIEU DIT LAURIAY	19/02/2021	Réseau Electricité	50344	3 239,60
			VENDEUVRE COUR MASSIOT	19/02/2021	Réseau Electricité	50351	3 239,60
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BOURGUÉBUS ETUDE REALISATION RACCORDEMENT VISITES DE TERRAIN - JANVIER 2021	27/01/2021	Réseau Electricité	50180	1 473,79
				10/02/2021	Réseau Electricité	50279	227,42
		QUALICOONSULT EXPLOITATION	CONTROLE TECHNIQUE DES RESEAUX NEUFS	04/02/2021	Réseau Electricité	50234	2 730,00
		VALSEME - CREATION PAC 4UF		19/02/2021	Réseau Electricité	50342	4 481,52
		REMAATELEC	VENDEUVRE - BT FAVIERES 735-14	19/02/2021	Réseau Electricité	50343	3 735,00
			SAINT PIERRE EN ALGUE	23/02/2021	Réseau Electricité	50354	3 673,95
			SAINT BENOIT D'HEBERTOT - BT	26/01/2021	Réseau Electricité	50168	715,89
			LIVAROT-PAYS-D'ALGUE - BT BOEUF-MARTIN	27/01/2021	Réseau Electricité	50178	411,29
			SAINT PIERRE EN ALGUE - BT GLATIG	10/02/2021	Réseau Electricité	50277	463,25
			VISITES RACCORDEMENT RESEAUX	10/02/2021	Réseau Electricité	50293	759,32
			FORMENTIN - ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE	16/02/2021	Réseau Electricité	50315	3 748,40
				16/02/2021	Réseau Electricité	50316	834,77
			LIVAROT-PAYS-D'ALGUE - BT STE MARGUERITE	16/02/2021	Réseau Electricité	50314	894,32
			MÉRY-BISSIÈRES-EN-ALGUE - BT	19/02/2021	Réseau Electricité	50349	716,39
			SAINT-HYMER - BT FORGE 534-16	23/02/2021	Réseau Electricité	50356	547,72
		SORAPEL	SAINT GERMAIN LE VASSON BT CITE	27/01/2021	Réseau Electricité	50178	746,16
			OULENDON BT MAIRIE	04/02/2021	Réseau Electricité	50221	4 589,25
			ETUDE DE FAISABILITE - JANVIER 2021 SORAPEL SOC OUVRIERE REG APPLIC ELEC	16/02/2021	Réseau Electricité	50318	511,70
			ERNES - BT	01/03/2021	Réseau Electricité	50385	178,39
			LAIZE CLINCHAMPS PSSA VOYAGEUR	01/03/2021	Réseau Electricité	50384	4 410,93
			ETUDES DE FAISABILITE - FEVRIER 2021	02/03/2021	Réseau Electricité	50397	569,12
				11/02/2021	Réseau Electricité	50298	976,35
				11/02/2021	Réseau Electricité	50297	2 628,55
		SPIE	SAINT-GATIEN-DES-BOIS -	27/01/2021	Réseau Electricité	50181	4 615,18
			CAGNY HAMEAUX BOIS	04/02/2021	Réseau Electricité	50231	1 359,50
			LIVAROT PAYS D'ALGUE - BT VERGER	04/02/2021	Réseau Electricité	50231	1 359,50
			COQUAINVILLE - BT COUR GOSSET	10/02/2021	Réseau Electricité	50273	1 511,46
			BEUVRON-EN-ALGUE - BT LIEU AJAGOT	01/03/2021	Réseau Electricité	50394	4 087,13
			JUAYE MONDAYE - FILS NUS	26/01/2021	Réseau Electricité	50174	4 198,98
			LANDELLES ET COUPIGNY - FILS NUS	26/01/2021	Réseau Electricité	50172	4 577,60
			NONANT - FILS NUS	26/01/2021	Réseau Electricité	50173	2 096,57
		TEIM	ISIGHY SUR MER - BRANCHEMENT	28/01/2021	Réseau Electricité	50198	631,42
				28/01/2021	Réseau Electricité	50202	396,14
				28/01/2021	Réseau Electricité	50201	455,83
			VISITES DE FAISABILITES	04/02/2021	Réseau Electricité	50235	886,09
			TOURNIERES - ELECTRICITE LIAISON B	01/03/2021	Réseau Electricité	50393	748,10
		TREDI	DESTRUCTION DE TRANSFORMATEURS	01/03/2021	Réseau Electricité	50390	2 505,23
2315	Immobilisations corporelles	DEKRA INDUSTRIAL SAS	BRETTEVILLE SUR ODON - ROUTE DE BRETAGNE	03/02/2021	Effact des réseaux	50207	694,42
			DOUVRES LA DELIVRAIDE - RUE FROIDE	03/02/2021	Effact des réseaux	50208	895,94
			PORT EN BESSIN HUPPAIN	03/02/2021	Effact des réseaux	50213	548,05
			SAINTE MARTIN DES ENTREES	03/02/2021	Effact des réseaux	50214	283,89
			TRACY BOCAGE	03/02/2021	Effact des réseaux	50212	128,07
			PONT L'EVEQUE - RUE IMPASSE DES BONNS ENFANTS	05/02/2021	Effact des réseaux	50240	478,85
			SEUILLINE - BOURG	05/02/2021	Effact des réseaux	50239	174,90
			ASHIELLES - RUE DE LA MARIE	15/02/2021	Effact des réseaux	50306	480,24
			COTTUN - MAIRIE ET PRIEURÉ	15/02/2021	Effact des réseaux	50307	335,79
			FRENOUVILLE - ROUTES D'EMIEVILLE	02/03/2021	Effact des réseaux	50416	376,74
			GRANVILLE-L'ANGLAÏNERIE - RD239	02/03/2021	Effact des réseaux	50415	850,12
			LA HOGUETTE - RD69 - RUE DU TROC	02/03/2021	Effact des réseaux	50414	687,24

ENEDIS14	FRENOUVILLE - ROUTE D'EMIEVILLE ET DE PARIS	09/02/2021	Effect des réseaux	50241	3 239.60
OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BERNESQ	26/01/2021	Effect des réseaux	50165	4 003.76
	BRICQUEVILLE	27/01/2021	Effect des réseaux	50186	3 741.35
	ROTS - CHEMIN DE LA THUE	01/02/2021	Effect des réseaux	50206	631.96
		01/02/2021	Effect des réseaux	50206	3 115.39
	ROTS - RD 126	01/02/2021	Effect des réseaux	50205	325.96
	VER SUR MER - EFFACEMENT BOULEVARD DE LA PLAGE	17/02/2021	Effect des réseaux	434	4 520.02
	COSESSEVILLE SAUVAGERE	18/02/2021	Effect des réseaux	452	456.01
	SAONNET LES VASES TRANCHE 2 ACOMPTE	25/02/2021	Effect des réseaux	487	1 257.20
ORANGE GENIE CIVIL	FUMICHON - ORANGE	27/01/2021	Effect des réseaux	50193	4 396.53
QUALICONSULT EXPLOITATION	CONTROLE TECHNIQUE DES RESEAUX HELIFS	04/02/2021	Effect des réseaux	50234	672.00
		19/02/2021	Effect des réseaux	50350	252.00
RESEAUX ENVIRONNEMENT	MERVILLE-FRANVILLE-PLAGE -	06/02/2021	Effect des réseaux	342	3 116.18
SELAR D&ASSOCIES	REALISATION DES ACTES NOTARIES	25/01/2021	Effect des réseaux	50159	2 654.72
SPIE CITY NETWORKS	VALORBIQUET - RD 519 MAIRIE	10/02/2021	Effect des réseaux	50281	3 727.57
		10/02/2021	Effect des réseaux	50282	1 389.17
STURNO	MAISONCELLES PELVEY HAMEAU BLIN	02/03/2021	Effect des réseaux	575	1 719.13
TEIM	VIRE NORMANDIE - EFFACEMENT	25/01/2021	Effect des réseaux	172	1 843.10
	VIRE NORMANDIE - BEAU SOLEIL	16/02/2021	Effect des réseaux	50310	4 190.90
	VILLERS-BOCAGE - AVENUE BROUDE	19/02/2021	Effect des réseaux	50341	1 834.21
DDTM14	PONT L'EVÊQUE - TAXE AMENAGEMENT	19/02/2021	Finances	467	378.00
CITELUM	OUJSTREHAM RUES 11 NOVEMBRE ET DE LA VICTOIRE	06/02/2021	Eclairage public	354	6 062.95
	GRAINVILLE SUR ODOH - EXTENSION DES INSTALLATIONS	05/02/2021	Eclairage public	355	10 636.67
COMATELEC	LUMINAIRES	28/01/2021	Eclairage public	187	3 023.01
CONIMAST INTERNATIONAL	MATS CONIMAST INTERNATIONAL	15/02/2021	Eclairage public	406	4 234.36
DEKRA INDUSTRIAL SAS	OSMANVILLE - AMENAGEMENT PARKING MAIRIE EGLISE	25/01/2021	Eclairage public	181	98.61
	LA RIVIERE SAINT SAUVEUR	03/02/2021	Eclairage public	50209	149.47
DEPAGNE	COFFRET	28/01/2021	Eclairage public	268	1 019.91
ENEDIS14	ORBEC - MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE PUBLIC	25/01/2021	Eclairage public	185	1 085.40
	VAUCELLES - CREATION CARREFOUR A FEUX	25/01/2021	Eclairage public	186	1 041.00
	LA RIVIERE SAINT SAUVEUR -	27/01/2021	Eclairage public	50192	1 234.80
	DOLVRES LA DELIVRANDE - RUE FROIDE	15/02/2021	Eclairage public	411	1 041.00
	VIRE - RD 188	15/02/2021	Eclairage public	405	1 041.00
	BENOUVILLE - MAIRIE	22/02/2021	Eclairage public	475	1 041.00
ENGIE	FRESNEY LE PUCÉUX RENOUELEMENT CABLE 06-01 ET 06-08	09/02/2021	Eclairage public	50243	626.99
	FRESNEY LE VIEUX EXTENSION LAMPADAIRE 02-63	09/02/2021	Eclairage public	50246	891.04
	URVILLE RENOUELEMENT FOYER 01-11	09/02/2021	Eclairage public	50244	1 101.50
	VENDEUVRE RENOUELEMENT CABLE AERIEN	09/02/2021	Eclairage public	50245	259.27
	BEAUMAIS PRISE GUIRLANDE SUR LAMPADAIRE 01-07	18/02/2021	Eclairage public	448	269.05
	FOURCHES RENOUV FOYER 01-15	22/02/2021	Eclairage public	474	731.73
	POTIGNY RENOUELEMENT MASSIFS ET MATS	25/02/2021	Eclairage public	482	4 883.90
FONTES DE PARIS	LUMINAIRES	10/02/2021	Eclairage public	383	3 116.53
	LUMINAIRES	10/02/2021	Eclairage public	383	2 815.95
GAGNERAUD CONSTRUCTION	TRAVAUX INVESTISSEMENT EP - JANVIER 2021 - LOT 1	15/02/2021	Eclairage public	406	22 390.96
	TRAVAUX INVESTISSEMENT EP - JANVIER 2021 LOT 2	15/02/2021	Eclairage public	409	5 443.88
	TRAVAUX INVESTISSEMENT EP - JANVIER 2021 LOT 4	15/02/2021	Eclairage public	410	6 677.53
PROCONSULTING	ARGENCES PRESTATIONS AMO VIDEOPROTECTION	25/01/2021	Eclairage public	178	3 900.00
RESEAUX ENVIRONNEMENT	MEZIDON VALLEE D'AUGE - TRAVAUX INVESTISSEMENT EP	25/01/2021	Eclairage public	167	378.48
	VAL DE VIE - DEPLACEMENT DE FOYER	25/01/2021	Eclairage public	173	790.22
	SAINTE-PERRE-EN-AUGE - TRAVAUX INVESTISSEMENT EP	15/02/2021	Eclairage public	413	977.22
	MÉRY-BISSIÈRES-EN-AUGE - TRAVAUX INVESTISSEMENT EP	02/03/2021	Eclairage public	571	1 375.24
SAITO	DEMOLVILLE - MISE EN PLACE PG SUR LAMPADAIRE 11-014	25/01/2021	Eclairage public	174	148.36
	FLEURY SUR ORNE - EXTENSION 10 PRISES GUIRLANDES	25/01/2021	Eclairage public	177	1 486.62
	FONTAINE HENRY - EXTENSION PRISES GUIRLANDES	25/01/2021	Eclairage public	182	445.54
	GIBERVILLE - RENOUELEMENT DE 6 LAMPADAIRES	25/01/2021	Eclairage public	175	3 455.20
	CREULLY SUR SEULLES	25/01/2021	Eclairage public	183	148.51
	SAINTE HONDRINE DU FAY - POSE DE 12 PRISES GUIRLANDES	01/02/2021	Eclairage public	278	1 782.16
	LE MOLAY LITTRY - DEPLACEMENT ARMOIRE 13	05/02/2021	Eclairage public	348	2 409.92
	SAINTE CONTEST - MAIRIE	15/02/2021	Eclairage public	414	1 912.47
	SAINTE CONTEST - MISE EN LUMIERE STELE RADLEY WALTERS	15/02/2021	Eclairage public	415	2 252.38
	BAINVILLE - MAIRIE	19/02/2021	Eclairage public	469	1 961.63
	BERNIERS SUR MER - MAIRIE	19/02/2021	Eclairage public	470	3 890.51
	PORT EN BESSIN HUPPAIN - MISE EN PLACE RADAR PEDAGOGIQUE	19/02/2021	Eclairage public	471	1 859.75
SPIE	SAINTE-MARTIN-DE-LA-LIEUE -	10/02/2021	Eclairage public	50272	1 974.20
TEIM	GRIMBOSQ - RENOUELEMENT DE MATERIELS	05/02/2021	Eclairage public	350	185.44
	LANDELLES-ET-BOUPHAY - POSE D'UNE PRISE GUIRLANDE	05/02/2021	Eclairage public	353	337.85
	MESLAY - EXTENSION DE TROIS LAMPADAIRES	05/02/2021	Eclairage public	349	3 679.56
	NOUES DE SIEFNE - RENOUELEMENT DE MATS	05/02/2021	Eclairage public	351	1 036.19
	NOUES DE SIEFNE - RENOUELEMENT DE MATS	05/02/2021	Eclairage public	352	1 229.36
	ROULLOURS	09/02/2021	Eclairage public	50242	3 001.87
	ESPHIS - RENOUELEMENT DE 3 LAMPADAIRES	15/02/2021	Eclairage public	404	1 521.67
SAINTE LAURENTE DE CONDEL	24/02/2021	Eclairage public	477	4 633.99	

		CONIMAST INTERNATIONAL	SAINT GERMAIN LE VASSON - AMENAGEMENT SALLE COMMUNALE	15/02/2021	Effect des réseaux	408	384.10
		DEKRA INDUSTRIAL SAS	PORT EN BESSIN HUPPAIN QUARTIER VIEUX PORT	25/01/2021	Effect des réseaux	184	145.32
			BLANGY LE CHATEAU - RD 51	27/01/2021	Effect des réseaux	50188	87.19
			DOUVRES LA DELIVRANDE - RUE FROIDE	27/01/2021	Effect des réseaux	50189	180.61
			LE BREUIL EN AUGÉ - RD 579 A	27/01/2021	Effect des réseaux	50187	87.19
			BREVILLE LES MOHITS RD 236	03/02/2021	Effect des réseaux	50215	87.19
			MAISONCELLES PELVEY HAMEAU BLIN	24/02/2021	Effect des réseaux	480	72.66
			SAINT COME DU FRESNIE	24/02/2021	Effect des réseaux	476	72.66
			SOULEUVRE EN BOCAGE	24/02/2021	Effect des réseaux	478	72.66
			MAISONCELLES PELVEY HAMEAU BLIN	24/02/2021	Effect des réseaux	479	98.61
			LA HOGUETTE - RD69 - RUE DU TROC	25/02/2021	Effect des réseaux	484	98.61
		GRAINVILLE LANGANNIERIE - RUE DE L'EGLISE	25/02/2021	Effect des réseaux	483	72.66	
		EIFFAGE ROUTE TRAVAUX	VER SUR MER - EFFACEMENT BOULEVARD DE LA PLAGE	17/02/2021	Effect des réseaux	433	1 632.71
		FONTES DE PARIS	LUMINAIRES	10/02/2021	Effect des réseaux	383	2 789.41
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BERRHESQ - LIEU COUTEUX	26/01/2021	Effect des réseaux	50164	603.03
			ROTS - CHEMIN DE LA THUE	01/02/2021	Effect des réseaux	50206	3 486.63
			VER SUR MER - EFFACEMENT BOULEVARD DE LA PLAGE	17/02/2021	Effect des réseaux	432	4 883.43
			SAONNET - LES VASES TRANCHE 2 ACOMPTE	25/02/2021	Effect des réseaux	487	2 547.29
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	MERVILLE FRANCEVILLE PLAGE	05/02/2021	Effect des réseaux	340	701.65
		SPIE CITY NETWORKS	VALORBIQUET - RD 519 - MAIRIE	10/02/2021	Effect des réseaux	50283	2 224.13
		STURNO	SOULEUVRE EN BOCAGE - ST OUEN DES BESACES BOURG CD 185	26/02/2021	Effect des réseaux	492	4 448.49
		TEIM	VIRE NORMANDIE - EFFACEMENT DES RESEAUX	25/01/2021	Effect des réseaux	171	461.64
4581620	Travaux Sous Mandats Telecom 2020	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BREVILLE BELVILLE - LA BIJUDE	25/01/2021	Effect des réseaux	168	5 116.03
			BRETTEVILLE SUR ODDON - EFFACEMENT DES RESEAUX	25/01/2021	Effect des réseaux	170	219.16
			ASHELLES - EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE LA MARINE	16/02/2021	Effect des réseaux	431	2 131.33
			PONTS SUR SEULLES - AMBLIE RD 35 - ROUTE DE REVIERS	18/02/2021	Effect des réseaux	451	4 436.74
			GRAINVILLE LANGANNIERIE - RUE DE L'EGLISE	25/02/2021	Effect des réseaux	486	3 580.21
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLOHVILLE-SUR-MER - RD118A	27/01/2021	Effect des réseaux	50191	2 686.98
		SPIE CITY NETWORKS	CABOURG - RUE ALBERT SERGENT	19/02/2021	Effect des réseaux	468	4 423.62
		STURNO	SOULEUVRE EN BOCAGE ST OUEN DES BESACES BOURG CD 185	26/02/2021	Effect des réseaux	493	4 728.74
				26/02/2021	Effect des réseaux	494	687.03
		TEIM	WILLERS-BOCAGE - AVENUE BRIOULDE	19/02/2021	Effect des réseaux	50341	3 659.29
19/02/2021	Effect des réseaux			50341	1 008.16		
4581820	Travaux sous mandat éclairage 2020	DEKRA INDUSTRIAL SAS	ASHELLES - EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE LA MARINE	24/02/2021	Effect des réseaux	481	72.66
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ASHELLES EFFACT RUE DE LA MARINE	16/02/2021	Effect des réseaux	430	3 675.86
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	PONT-L'ÉVEQUE -	05/02/2021	Effect des réseaux	343	2 351.23
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT							360 908,54

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	S/Gest	N° Mandat	Montant HT		
60611	Eau et assainissement locaux	VEOLIA EAU	CONSOMMATION EAU - 2EME SEMESTRE 2020	02/02/2021	Energies	308	482.14		
60612	Electricité compétence éclairage et signalisation lumineuse	IZMA	CHARGES FLOTTE SDEC DEC 2020 IZVIA	04/02/2021	Bornes et mobilité	326	95.91		
			CHARGES FLOTTE SDEC NOV 2020 IZVIA	04/02/2021	Bornes et mobilité	327	96.57		
			RECHARGES FLOTTE SDEC JANV 2021	11/02/2021	Bornes et mobilité	399	153.49		
		TOTAL DIRECT ENERGIE	ELEC CHAUFFERIE DE LA CRETE 6 NOV ET DEC 2020	19/02/2021	Energies	463	463.69		
			CONSOMMATIONS SDEC ENERGIE 01/2021 PERIODE DU 01/01/2021 AU 06/02/2021	03/03/2021	Energies	567	2 072.64		
			CONSOMMATIONS SDEC ENERGIE 11/2020 PERIODE DU 07/11/2020 AU 06/12/2020	03/03/2021	Energies	569	1 610.76		
			CONSOMMATIONS SDEC ENERGIE 12/2020 PERIODE DU 07/12/2020 AU 06/01/2021	03/03/2021	Energies	568	1 677.51		
60622	Carburants	TOTAL MARKETING FRANCE	CARBURANTS JANVIER 2021	09/02/2021	Achats	369	935.11		
			CARBURANTS FEVRIER 2021	01/03/2021	Achats	503	561.25		
			CARBURANT DECEMBRE 2020	01/03/2021	Achats	502	443.88		
60632	Fourniture petits équipements	BOUYGUES TELECOM	CARTE SIM	01/03/2021	Informatique	505	19.00		
6064	Fournitures administratives	ATELIER PROTEGE DE L AIGUILLON	COMMANDE FOURNITURES DE BUREAU	17/02/2021	Achats	445	209.34		
		FIDUCIAL	FOURNITURES DE BUREAU FIDUCIAL BUREAUTIQUE	09/02/2021	Achats	371	402.29		
		LACOSTE DACTYL BURO OFFICE	FOURNITURES DE BUREAU	09/02/2021	Achats	375	287.14		
				17/02/2021	Achats	436	1 262.50		
6068	Produits ménagers	LYRECO	COMMANDE DE LIQUIDES DESINFECTANTES	02/02/2021	Achats	283	240.00		
6135	Location matériel	QUADRIA	LOCATION DE 2 PORTABLES	04/02/2021	Informatique	338	440.00		
			LOCATION DE BATTERIE JANVIER 2021	02/02/2021	Achats	281	416.59		
		ELIS	LOCATION DE BATTERIE - FEVRIER 2021	09/02/2021	Achats	367	416.59		
			BONBONNES D'EAU - FEVRIER 2021	02/02/2021	Achats	318	161.58		
			BONBONNES D'EAU - MARS 2021	01/03/2021	Achats	509	161.58		
			MAINTENANCE PORTAILS 2021	04/02/2021	Achats	329	1 038.91		
615221	Entretien Réparations Bâtiment	NORMANDIE FERMETURES AUTOMATIQUE	FOURNITURE ET INSTALLATION DE PROTECTION SOLEIL	09/02/2021	Achats	372	146.00		
			REPLACEMENT DES CELLULES EXTERIEURES PORTE DE GARAGE	01/03/2021	Achats	504	347.00		
61551	Entretien et réparation des véhicules	CENTRE BONNET	CONTROLE TECHNIQUE CS 7405 ZS 14	11/02/2021	Achats	396	53.83		
			CONTROLE TECHNIQUE KANGOO	11/02/2021	Achats	397	53.83		
			FRAS JANVIER 2021	19/02/2021	Achats	472	30.00		
		LEROUX BROCHARD SAS	VEHICULE CY-474-YB (PEUGEOT 208)	01/02/2021	Achats	276	172.74		
			VEHICULE ES 298 CD	01/02/2021	Achats	277	11.70		
			CONTRE VISITE TECHNIQUE - KANGOO	04/02/2021	Achats	331	20.83		
			ENTRETIEN DE VEHICULES	04/02/2021	Achats	332	329.17		
			REPARATIONS	04/02/2021	Achats	333	604.54		
			CONTRE VISITE TECHNIQUE - CITROEN CS	03/03/2021	Achats	591	20.90		
			PEUGEOT 207 CD 695 JR - VIDANGE	03/03/2021	Achats	590	575.93		
			REPARATION VEHICULE CS	03/03/2021	Achats	592	1 017.95		
		NISSAN DESSOUE CAEN	REVISION DES 2 ANS LEAF FD 060 VZ	11/02/2021	Achats	398	148.33		
		RENAULT HEROUVILLE ST CLAIR	REPARATION CLIGNOTANT- ZOE FJ 353 RV	02/02/2021	Achats	306	50.52		
			CHANGEMENT DE PNEUS - ZOE FF 471 CE	02/02/2021	Achats	314	184.23		
		TOTAL MARKETING FRANCE	CARBURANTS JANVIER 2021	09/02/2021	Achats	369	28.75		
			CARBURANTS DECEMBRE 2020	01/03/2021	Achats	503	112.38		
		61561	Maintenance éclairage public	ENGIE SOLUTIONS	MAINTENANCE VALDALLIERE 3T2020 01/10/2020 AU 31/12/2020	19/02/2021	Energies	464	1 910.00
				CITELUM	ABLON - POSE ET DEPOSE DES MATERIELS	05/02/2021	Eclairage Public	346	1 129.66
					MANNEVILLE-LA-PIPPARD - POSE ET DE MATERIELS	05/02/2021	Eclairage Public	345	396.78
				ENGIE	RELEVÉ LAMPS EQUIPEMENTIELLES DEUXIEME SEMESTRE	18/02/2021	Eclairage Public	453	1 331.61
				GAGNERAUD CONSTRUCTION	CASTILLON POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021	Eclairage Public	365	318.35
COUQUAINVILLIERS POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	391	1 682.72		
ESQUAY SUR SEUILLES POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	390	1 752.16		
MONDRAINVILLE POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	389	545.75		
OSMANVILLE POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	393	591.23		
SAINTE ANDRE SUR ORNE POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	388	4 986.05		
SAINTE COME DE FRESNE POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	386	434.25		
SAINTE CROIX SUR MER POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	392	571.66		
ST GERMAIN LA BLANCHE HERBE POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	387	1 364.37		
VALAMBRY POSE ET DEPOSE MOTIFS FESTIFS	10/02/2021				Eclairage Public	384	1 288.08		
MAINTENANCE SL LOT 1 GAGNERAUD CONSTRUCTION	16/02/2021				Eclairage Public	427	3 532.84		
MAINTENANCE SL LOT 2 GAGNERAUD CONSTRUCTION	16/02/2021				Eclairage Public	428	234.73		
MAINTENANCE SL LOT 4 GAGNERAUD CONSTRUCTION	16/02/2021			Eclairage Public	429	1 131.87			
SOGELINK	ACHEMINEMENT DT SOGELINK			02/02/2021	Eclairage Public	285	512.46		
TEIM	TRAVAUX DE MAINTENANCE SL 2			26/02/2021	Eclairage Public	489	204.99		
AXIANS	MAINTENANCE TELEPHONIQUE 1T2021			04/02/2021	Informtique	334	259.61		
AZINETWORK SAS	ABONNEMENT DE LIEN FIBRE - JANVIER 2021			11/02/2021	Informtique	394	135.00		
DOCAPOST FAST	CERTIFICAT RGS CERTINOMIS	19/02/2021	Informtique	455	276.00				
EPICES ENERGIE	ABONNEMENT A LA PLATEFORME EPICES 2020	02/02/2021	Informtique	267	195.06				
IBC DIALOGUE	INFOGERANCE DES SERVEURS	02/02/2021	Informtique	316	2 485.00				
	SUPERVISION/MAINTENANCE/EXPLOITATION 4T2020	02/02/2021	Informtique	315	463.58				
ISOGED PARIS	MAINTENANCE DE LA SOLUTION ISOGED	02/02/2021	Informtique	302	157.12				
NEXT DECISION	MAINTENANCE LICENCE ISEM 2021 2021	02/02/2021	Informtique	319	3 804.98				
	MAINTENANCE DE LA LICENCE MY REPORT	19/02/2021	Informtique	462	720.00				
SARL INFO LOCALE	ABONNEMENT DE LA PLATEFORME DE MARCHES PUBLICS	02/02/2021	Informtique	303	160.00				
GROUPE BERGER LEVRAULT	INTERVENTION DU 15/12/2020 MR PONCHON PHILIPPE	02/02/2021	Informtique	279	475.00				
	MAINTENANCE PROGICIEL 2021 BERGER LEVRAULT	02/02/2021	Informtique	305	3 449.77				
A CAEN L'AQUA	ENTRETIEN AQUARIUM 1T2021 1ER TRIMESTRE 2021	02/02/2021	Achats	286	300.00				
JARDINIERIEUR	ENTRETIEN PLANTES VERTES - JANVIER 2021	03/03/2021	Achats	586	98.00				
OMB VASSARD	FORFAIT COPIE PHOTOCOPIEUR TOSHIBA ES PERIODE DU 01/11/2020 AU 31/01/2021	15/02/2021	Achats	418	499.20				
	PHOTOCOPIEUR TOSHIBA ES456 2ème étage 01/02/2021 AU 30/04/2021	01/03/2021	Achats	498	66.25				
	SCITUM SECURITE ELECTRONIQUE	CONTRAT DE TELESURVEILLANCE 2021 PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	02/02/2021	Achats	317	1 000.00			
6161	Assurance	PILLOT ASSURANCES	COTISATION ASSURANCES 2021 CONTRAT PROTECTION JURIDIQUE	02/02/2021	Achats	307	1 000.00		
6182	Documentation générale et technique	GROUPE MONITEUR	ABONNEMENT 2021 LA GAZETTE DES COMMUNES	02/02/2021	Direction Générale	280	322.23		
		GROUPE MONITEUR	LE MONITEUR VERSION NUMERIQUE 2021	02/02/2021	Ressources Humaines	300	524.00		
		OBSERVER	ABONNEMENT PACK DE 3 REVUES ENERGIES	19/02/2021	Ressources Humaines	456	292.85		
6184	Formation	RESO	FORMATION LES COLONIES ELECTRIQUES	01/03/2021	Ressources Humaines	501	1 840.00		

6228	Prestations de service extérieures	CAJAMEO	REBOURNEMENT 1 AN SERVICE PUBLICATIONS	09/02/2021	Communication	374	144.00
		CREATEUR D'IMAGE	SOLEIL 14 - CONCEPTION FLYER ET AFFICHE	01/03/2021	Communication	506	900.00
		JEBCAM PRODUCTION	REALISATION VIDEO VOEUX 2021 JEBCAM PRODUCTION	02/02/2021	Communication	297	1 910.00
		PROTECTAS	MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE	15/02/2021	Direction Générale	423	3 421.72
		LES PETITS DEBOUILLARDS	ANIMATIONS ATELIERS DEC 2020 DECEMBRE 2020	09/02/2021	Energies	380	200.00
		LES 7 VENTS DU COTENTIN	INTERVENTION MOBILISER FEDERER ATOUR PROJET TERRITORIAL ENERGIE RENOUVELA	02/02/2021	Energies	321	333.33
		VIVV PROD	CREATION VISITE VIRTUELLE DE LA MAISON DE L'ENERGIE	19/02/2021	Energies	460	1 090.00
		CERENE SA SERVICES	LOCALISATION RESEAU METALLIQUE SA CERENE SERVICES	09/02/2021	Eclairage Public	379	5 642.63
6231	Annonces insertions	DECO REAL	CREATION D UN DECOR SUR POSTE	02/02/2021	Effact des réseaux	313	990.00
		CERENE SA SERVICES	LOCALISATION RESEAU METALLIQUE SA CERENE SERVICES	09/02/2021	Informatique	379	19 392.68
		JOURNAUX OFFICIELS	AVIS DE MARCHE - CONTRÔLEURS ET NOEUDS	02/02/2021	Achats	304	720.00
			COURTONNE LA MEURDRAC CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	02/02/2021	Achats	312	270.00
			DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DIR INFORMATION LEGALE ADMINISTRATIVE	01/03/2021	Achats	508	900.00
			TRAVAUX AERIENS SOUTERRAINS RESEAUX EL EC FP GC TELECOM ET RECHARGES VEHICULES EL	01/03/2021	Achats	507	900.00
		CAEN REPRO IMPRIMERIE	IMPRESSION JOURNAL DIALOGUE N° 78	02/02/2021	Communication	320	1 283.20
		6236	Catalogues et imprimés	GRUPE MONITEUR	CODE PRATIQUE URBANISME MAJ	02/02/2021	Ressources Humaines
6251	Déplacements du personnel	CORDON	FRAIS SEPT - DEC 2020	17/02/2021	Ressources Humaines	447	48.50
		DESPRE	FRAIS 4E TRIM 2020	28/01/2021	Ressources Humaines	265	76.70
		USUREAU	FRAIS OCT A DEC 2020	28/01/2021	Ressources Humaines	266	46.76
		BIP AIND GO	PEAGES - JANVIER 2021	09/02/2021	Achats	377	161.75
		TOTAL MARKETING FRANCE	CARBURANTS JANVIER 2021 TOTAL MARKETING FRANCE	09/02/2021	Achats	369	7.17
6256	Missions du personnel	CORDON	FRAIS SEPT - DEC 2020	17/02/2021	Ressources Humaines	447	115.20
6257	Réceptions	DELICECOOK	LIVRAISON DE 4 PLATEAUX REPAS	04/02/2021	Direction Générale	336	79.67
			LIVRAISON DE 2 PLATEAUX REPAS	19/02/2021	Direction Générale	458	47.47
			LIVRAISON DE 4 PLATEAUX REPAS	19/02/2021	Direction Générale	459	79.67
		LA PETITE CAVIARE	LIVRAISON DE 2 PLATEAUX REPAS	01/03/2021	Direction Générale	512	21.82
		MADELEINES BIJOU	GATEAUX POUR RECEPTION	01/03/2021	Direction Générale	511	33.46
6261	Frais d'affranchissement	LA POSTE	REMISE ANNUELLE ET COLLECTE ANNUELLE 01/01/2021 AU 31/12/2021	02/02/2021	Achats	311	3 207.00
			AFFRANCHISSEMENT JANVIER 2021 LA POSTE	09/02/2021	Achats	370	2 678.14
			CONTRAT POST REPONSE JANVIER 2021 LA POSTE	15/02/2021	Achats	419	30.00
6262	Frais de télécommunications	BOUYGUES TELECOM	PERIODE DU 20/01/2021 AU 19/02/2021 BOUYGUES TELECOM	04/02/2021	Informatique	337	25.38
		ORANGE BUSINESS SERVICES	JANVIER 2021 ORANGE	02/02/2021	Informatique	309	2 409.95
			FEBRIER 2021 ORANGE	11/02/2021	Informatique	401	2 022.01
		SFR BUSINESS	ABONNEMENTS 30/01/2021 AU 27/02/2021	04/02/2021	Informatique	335	16.00
6281	Cotisations organismes	ASSO CLUB PRESSE HAUTE NORMANDIE	CLUB DE LA PRESSE ET DE LA COMMUNICATION NORMANDIE	09/02/2021	Communication	376	130.00
		OVH	MAISONDELENERGIE.COM OVH	17/02/2021	Communication	438	19.98
			MAISONDELENERGIE.FR OVH	17/02/2021	Communication	443	13.98
			MOBISDEC.COM OVH	17/02/2021	Communication	441	19.98
			MOBISDEC.FR OVH	17/02/2021	Communication	444	13.98
			NORMANDIE-ELECTRIQUE-TOUR.COM OVH	17/02/2021	Communication	437	19.98
			NORMANDIE-ELECTRIQUE-TOUR.NET OVH	17/02/2021	Communication	439	25.98
			TERRITOIRE-ENERGIE-NORMANDIE.COM OVH	17/02/2021	Communication	442	19.98
			TERRITOIRE-ENERGIE-NORMANDIE.FR OVH	17/02/2021	Communication	440	13.98
		BIOMASSE NORMANDIE	ADHESION BIOMASSE NORMANDIE 2021	04/02/2021	Energies	330	118.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	JBS PROPRETE	NETTOYAGE DES LOCAUX RENFORCE JBS PROPRETE	01/02/2021	Achats	275	550.00
6284	Redevances	DDTM14	PONT L'EVEQUE REDEVANCE ARCHEOLOGIE	19/02/2021	Effact des réseaux	466	21.00
		RESEAU FERRE DE FRANCE	REDEVANCE - FEUGUEROLLE BULLY	02/02/2021	Effact des réseaux	289	22.16
			REDEVANCE - HOTOT EN AUGE	02/02/2021	Effact des réseaux	294	1.18
			REDEVANCE - LA RIVIERE SAINT SAUVEUR	02/02/2021	Effact des réseaux	295	4.62
			REDEVANCE - RAICHY	02/02/2021	Effact des réseaux	292	24.87
			REDEVANCE - SAINT REMY	02/02/2021	Effact des réseaux	291	21.33
			REDEVANCE - VENDEUVRE	02/02/2021	Effact des réseaux	293	15.72
			REDEVANCE - VIGNATS	02/02/2021	Effact des réseaux	290	117.00
6531	Indemnités des élus	IRCANTEC	IRCANTEC	08/02/2021	Structures	365	236.55
		SIE	DGPIP	08/02/2021	Structures	363	182.89
		URSSAF	URSSAF	08/02/2021	Structures	358	705.62
6532	Missions et déplacements des élus	BOUJRAD	FRAIS 4E TRIM 2020	28/01/2021	Ressources Humaines	264	5 531.59
6533	Cotisations de retraite des élus	IRCANTEC	IRCANTEC	08/02/2021	Structures	365	371.75
6535	Formation des élus	AIBDD	INTERVENTION DU 28/01/2021 GIP AGENCE NORMANDE DE LA BIODIVERSITE E	19/02/2021	Ressources Humaines	457	377.00
65/38	Subvention aux organismes publics	CONDE EN NORMANDIE	AIDE FINANCIERE ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE	09/02/2021	Energies	381	2 000.00
		PONT L'EVEQUE	AIDE FINANCIERE ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE	28/01/2021	Energies	267	2 000.00
		ST PIERRE EN AUGE	AIDE FINANCIERE ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE	09/02/2021	Energies	382	2 000.00
6588	Charges diverses de gestion courantes	SIE	DGPIP	08/02/2021	Ressources Humaines	363	0.45
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							124 036,46

TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES INFERIEURES A 5 000 €							484 945,00
--	--	--	--	--	--	--	-------------------

BUREAU SYNDICAL DU 19 MARS 2021
Compte-rendu des dépenses comprises entre 5 000€ et 40 000€
Au titre des délégations de la Présidente
du 23/01/2021 au 04/03/2021

SECTION D'INVESTISSEMENT								
Numéro de comptes	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la Dépense	Date du mandat	Services	N° Mandat	Montant HT	
2001	Logiciels informatiques	CHAT SA	DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE	01/02/2021	Informatique	273	6 720,00	
21318	Autres batiments publics	CEME GUERIN	VALDALLIERE CHAUFFERIE BOIS	03/03/2021	Energies	580	10 812,40	
				03/03/2021	Energies	582	16 260,78	
		EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE OUEST	VALDALLIERE CHAUFFERIE BOIS	03/03/2021	Energies	583	6 539,58	
				01/02/2021	Energies	272	7 434,04	
				03/03/2021	Energies	577	21 216,97	
				03/03/2021	Energies	578	7 280,00	
	RESEAUX ENVIRONNEMENT		08/03/2021	Energies	584	34 009,00		
2183	Achat matériel informatique et de bureau	QUADRIA	SWITCH HDMI	17/02/2021	Informatique	435	17 438,08	
2315	Immobilisations corporelles	EIFFAGE ROUTE TRAVALX	BARBERY PRCS GUERANDE	01/03/2021	Réseaux Electricité	50383	5 359,87	
			ENEDS14	PERIERS SUR LE DAN MAIRIE	26/01/2021	Réseaux Electricité	50197	7 086,94
		EPSYS SAS	CAMBES-EN-PLAINE - CREATION PAC	10/02/2021	Réseaux Electricité	50290	12 919,13	
			PERIERS-SUR-LE-DAN	10/02/2021	Réseaux Electricité	50274	15 191,29	
		LCV DEVELOPPEMENT	CASTINE EN PLAINE - ROCQUANCOURT RESIDENCE DE LA PLAINE	16/02/2021	Réseaux Electricité	50324	23 770,51	
			FELGHEROLLES BULLY LE DOMAINE DES BICHES	19/02/2021	Réseaux Electricité	50347	27 903,20	
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BOURGUEBUS ETUDE REALISATION TRAVALX RACCORDEMENT	27/01/2021	Réseaux Electricité	50179	10 685,75	
			COLOMBIERES - BT ECOLE 108-04	04/02/2021	Réseaux Electricité	50228	8 009,87	
			ISIGNY SUR MER BT COIRAINVILLE	04/02/2021	Réseaux Electricité	50218	13 027,89	
			TILLY SUR SEULLES BT MANOIR AUX BICHES	10/02/2021	Réseaux Electricité	50288	10 670,56	
			BARBERY PRCS GUERANDE	01/03/2021	Réseaux Electricité	50382	17 830,55	
			ST VAAST SUR SEULLES BT GRANDE ROUTE	01/03/2021	Réseaux Electricité	50380	21 931,10	
			HERMINVAL-LES-VAUX - CREATION PSS	26/01/2021	Réseaux Electricité	50175	6 362,85	
			SOULEUVRE-EN-BOCAGE - BT BOSQ 26	04/02/2021	Réseaux Electricité	50220	11 266,10	
			ORMAZABAL	LES AUTHIEUX SUR CALONNE	10/02/2021	Réseaux Electricité	50284	6 123,57
			ELLON - REMPLACEMENT H61 HARAS 1	11/02/2021	Réseaux Electricité	50299	19 997,88	
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	FOURNEAUX-LE-VAL - REMPLACEMENT	23/02/2021	Réseaux Electricité	50353	6 123,57	
			NOUES DE SIENNE	23/02/2021	Réseaux Electricité	50352	8 796,53	
			CAGHY - BT BOISSIERE - 119-21	26/01/2021	Réseaux Electricité	50170	10 221,03	
			MÉZIDON VALLEÉ DAUGE	26/01/2021	Réseaux Electricité	50166	20 257,66	
			SAINTE-BENOIT D'HEBERTOT - BT	26/01/2021	Réseaux Electricité	50169	11 161,90	
			SAINTE GATHEN DES BOIS PSSA VAL MESHIL	10/02/2021	Réseaux Electricité	50285	18 023,69	
			SAINTE-PIERRE-EN-AUGE - BT	10/02/2021	Réseaux Electricité	50276	8 222,55	
			RAUVILLE - BT LOT DOIX - 530-22	11/02/2021	Réseaux Electricité	50300	14 958,02	
			LE TORQUESNE - BT LE TORQUESNE	16/02/2021	Réseaux Electricité	50317	8 252,91	
			LIVAROT-PAYS-DAUGE - BT STE MARGUERITE	16/02/2021	Réseaux Electricité	50313	7 170,68	
		SORAPEL	MÉRY-BISSIÈRES-EN-AUGE - BT BOSQUET	19/02/2021	Réseaux Electricité	50348	39 103,78	
			SAINTE-HYMER - BT FORGE 534-16	23/02/2021	Réseaux Electricité	50355	10 122,61	
			VALSEME - CREATION PAC 4UF	01/03/2021	Réseaux Electricité	50387	5 616,94	
				01/03/2021	Réseaux Electricité	50388	10 911,97	
				01/03/2021	Réseaux Electricité	50389	6 503,99	
			SAINTE GERMAIN LE VASSON BT CITE	27/01/2021	Réseaux Electricité	50177	5 817,16	
			FOURNEAUX-LE-VAL - REMPLACEMENT	04/02/2021	Réseaux Electricité	50320	19 681,51	
			VENDEVRE - BT FAVIERES 735-14	04/02/2021	Réseaux Electricité	50229	13 337,56	
			SAINTE HONORINE DU FAY BT CALVAIRE	10/02/2021	Réseaux Electricité	50286	12 352,96	
			BRETTEVILLE SUR LAIZE BT DOMESNIL	11/02/2021	Réseaux Electricité	50295	26 278,62	
		SPIE CITY NETWORKS	SAINTE SYLVAIN BT BOUT QUESNAY	01/03/2021	Réseaux Electricité	50386	10 004,06	
			STE HONORINE DU FAY BT CALVAIRE	02/03/2021	Réseaux Electricité	50396	12 352,97	
			MÉRY-BISSIÈRES-EN-AUGE - BT	10/02/2021	Réseaux Electricité	50271	13 774,07	
			SAINTE GATHEN DES BOIS PSSB	11/02/2021	Réseaux Electricité	50296	12 331,53	
			VALORBIQUET - BT	16/02/2021	Réseaux Electricité	50320	5 623,05	
			PRETREVILLE - BT ROIS 522-09	26/01/2021	Réseaux Electricité	50167	16 061,41	
			SAINTE-PIERRE-EN-AUGE	26/01/2021	Réseaux Electricité	50171	39 429,94	
			LE MESHIL-SIMON - BT CROIX BLANC	28/01/2021	Réseaux Electricité	50194	8 668,00	
			COURTORNE LES DEUX EGLISES - BT	04/02/2021	Réseaux Electricité	50232	5 261,35	
			SAINTE MARTIN DE LA LIEUE	04/02/2021	Réseaux Electricité	50222	6 756,65	
		STURNO	ANGERVILLE - BT FORGE MOISY	16/02/2021	Réseaux Electricité	50321	12 882,63	
			HERMINVAL-LES-VAUX - BT BASSIERE	16/02/2021	Réseaux Electricité	50323	6 044,40	
			HERMINVAL-LES-VAUX - CREATION PRCS	16/02/2021	Réseaux Electricité	50322	7 810,53	
			HERMINVAL-LES-VAUX - ACOMPTE CREATION PSE MOULIN CLIPPIN	01/03/2021	Réseaux Electricité	50395	29 887,08	
			HOTOT EN-AUGE BT EGLISE 335-05	01/03/2021	Réseaux Electricité	50379	7 038,21	
			GRANVILLE LANGANIERE - DTMO ELEC	16/02/2021	Réseaux Electricité	50312	9 399,07	
			NOUES DE SIENNE - MESNIL CLINCHAMPS BT GARE	04/02/2021	Réseaux Electricité	50233	19 577,30	
			SEULLINE - ST GEORGES D'ALJAY BT LE MANOIR	10/02/2021	Réseaux Electricité	50278	30 279,71	
			SOULEUVRE EN BOCAGE - LA FERRIERE HARANG BT BOSQ	10/02/2021	Réseaux Electricité	50292	23 495,56	
			PERIGNY BT HAMEAU DAINE	19/02/2021	Réseaux Electricité	50345	10 773,53	
		TEIM	ISIGNY SUR MER - EXTENSION	28/01/2021	Réseaux Electricité	50199	5 373,07	
			LANDÈS SUR AÏON - EXTENSION	28/01/2021	Réseaux Electricité	50200	7 996,76	
			SAINTE CROIX SUR MER	28/01/2021	Réseaux Electricité	50195	8 890,68	
			VAL D'ARRY - RENFORCEMENT	04/02/2021	Réseaux Electricité	50227	10 426,63	
			TRACY SUR MER - RENFORCEMENT	15/02/2021	Réseaux Electricité	50308	12 029,70	
			RESORPTION FILS NUS	16/02/2021	Réseaux Electricité	50319	12 517,75	
			TOURNIERES EXTENSION DES DESERTE AIDEES	01/03/2021	Réseaux Electricité	50392	6 655,56	
			EIFFAGE ROUTE TRAVALX	GRAINVILLE LANGANIERE - RD239	25/02/2021	Effect des réseaux	50361	9 388,14
			OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BEUVILLE BEUVILLE LA BIUDE	25/01/2021	Effect des réseaux	50155	13 150,66
				BERNESQ	26/01/2021	Effect des réseaux	50163	19 785,04
		BRICQUEVILLE		27/01/2021	Effect des réseaux	50185	9 043,70	
		ROTS - RD 126		01/02/2021	Effect des réseaux	50204	15 959,64	
				01/02/2021	Effect des réseaux	50205	5 312,23	
		SECQEVILLE GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX		01/02/2021	Effect des réseaux	50203	11 005,64	
		ASNELLES EFFACT RUE DE LA MARINE		16/02/2021	Effect des réseaux	50311	6 957,94	
		VER SUR MER EFFACT BD DE LA PLAGE		17/02/2021	Effect des réseaux	50325	16 424,53	
		COSSÈS-VILLE SAUVAGERE		18/02/2021	Effect des réseaux	50326	31 825,39	
				18/02/2021	Effect des réseaux	452	13 152,15	
		GRAINVILLE LANGANIERE RUE DE L'EGLISE	POITS SUR SEULLES - AMBLIE RD 35 - ROUTE DE REVIERS	18/02/2021	Effect des réseaux	50327	15 956,44	
				25/02/2021	Effect des réseaux	50360	19 856,27	
				25/02/2021	Effect des réseaux	50359	23 868,00	
			SAONNET LES VASES TRANCHE 2 ACOMPTE	25/02/2021	Effect des réseaux	487	11 586,09	

		RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLOUVILLE SUR MER - RD118A	27/01/2021	Effact des réseaux	50190	36 776.51	
			MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE -	05/02/2021	Effact des réseaux	341	13 299.53	
			PONT L'ÉVEQUE -	05/02/2021	Effact des réseaux	50236	8 535.27	
				05/02/2021	Effact des réseaux	50237	7 553.58	
				05/02/2021	Effact des réseaux	344	8 557.16	
			STURNO	MAISONCELLES PELVEY HAMEAU BLIN	02/03/2021	Effact des réseaux	50412	11 601.85
				SOULÉVRE EN BOCADE - ST OUIEN DES BESACE BOURG CD 185	02/03/2021	Effact des réseaux	573	6 401.32
			TEIM	VIRE NORMANDIE - EFFACEMENT	02/03/2021	Effact des réseaux	50413	14 205.77
				VIRE NORMANDIE - FILS NUS	25/01/2021	Effact des réseaux	172	11 507.17
				VIRE NORMANDIE - BEAU SOLEIL	25/01/2021	Effact des réseaux	90154	30 393.09
			16/02/2021	Effact des réseaux	50310	13 712.44		
			16/02/2021	Effact des réseaux	50310	38 445.42		
2317	Immobilisations reçues aux titres des mises à disposition	BH TECHNOLOGIES	RADIOLITE - ANTENNE	18/02/2021	Eclairage Public	449	17 653.85	
		CIRCET	ARGENCES - MISE EN PLACE DE VIDEO PROTECTION	15/02/2021	Eclairage Public	412	39 000.00	
		ENGIE EX COFFELY INFO GDF SUEZ	DOLVRES LA DELVRANDE - ECLAIRAGE VOIE DES ALLIÉS	05/02/2021	Eclairage Public	347	28 354.62	
			ST VISOR LE GRAND - EXTENSION SALLE SOCIO CULTURELLE	01/03/2021	Eclairage Public	496	31 825.15	
		FONTES DE PARIS	LUMINAIRES FONTES DE PARIS	10/02/2021	Eclairage Public	383	6 383.72	
			SIE HONORINE DU FAY - RENOUVELLEMENT 12 FOYERS	25/01/2021	Eclairage Public	165	9 239.87	
		GAGNERAUD CONSTRUCTION	BERNIERES SUR MER - PLACE EISINGEN	18/02/2021	Eclairage Public	450	12 326.60	
				01/03/2021	Eclairage Public	495	5 284.17	
			CAGNY FOURNITURE POSE PANNEAU MESSAGE	02/03/2021	Eclairage Public	572	15 357.40	
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	ORBEC - AMENAGEMENT HYPER CENTRE	25/01/2021	Eclairage Public	166	13 026.43	
ARGENCES - MISE EN PLACE DE LAMPADAIRE	15/02/2021		Eclairage Public	417	14 553.38			
ORBEC - AMENAGEMENT HYPER CENTRE	15/02/2021		Eclairage Public	416	5 474.93			
MÉRY-BISSIÈRES EN AUGE -	02/03/2021		Eclairage Public	571	27 006.35			
MÉZIDON VALLEE D'AUGE -	02/03/2021		Eclairage Public	570	6 189.05			
ORBEC - RENOUVELLEMENT DE MATERIELS	02/03/2021		Eclairage Public	576	12 920.41			
FEUGIEROLLES BULLY RENOUVELLEMENT 15 FOYERS	25/01/2021		Eclairage Public	176	6 709.49			
ISIGNY SUR MER - REAMENAGEMENT/ECLAIRAGE QUAI ALFRED	25/01/2021		Eclairage Public	180	13 681.21			
VOUILLY - EXTENSION	25/01/2021		Eclairage Public	179	7 087.74			
	CORMELLES LE ROYAL		22/02/2021	Eclairage Public	473	11 658.42		
COMIMAST INTERNATIONAL	THUE ET MUE - EXTENSION ECLAIRAGE CHEMIN POTIER	26/02/2021	Eclairage Public	490	7 640.54			
	SAPT GERMAIN LE VASSON - AMENAGEMENT SALLE COMMUNALE	15/02/2021	Effact des réseaux	408	6 228.91			
	BRETTEVILLE SUR ODON EFFACT FILS ROUTE DE BRETAGNE	25/01/2021	Effact des réseaux	169	8 018.33			
	ROTS - RD 126	01/02/2021	Effact des réseaux	50205	13 023.98			
	GRAINVILLE LANGANNIERE - RUE DE L'EGLISE	25/02/2021	Effact des réseaux	485	8 434.44			
	RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLOUVILLE SUR MER - RD118A	27/01/2021	Effact des réseaux	50191	22 238.90		
		MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE -	05/02/2021	Effact des réseaux	339	17 485.71		
	STURNO	MAISONCELLES PELVEY - HAMEAU BLIN	02/03/2021	Effact des réseaux	574	8 068.39		
		BEVILLE BEUVILLE - LA BUJIDE	25/01/2021	Effact des réseaux	168	5 116.03		
		BRETTEVILLE SUR ODON - EFFACEMENT DES RESEAUX	25/01/2021	Effact des réseaux	170	9 458.70		
	LONGUEVILLE MAIRIE	03/02/2021	Effact des réseaux	50211	5 787.53			
		03/02/2021	Effact des réseaux	50211	21 804.11			
4581620	Travaux Sous Mandats Télécom 2020	RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLOUVILLE SUR MER - RD118A	27/01/2021	Effact des réseaux	50191	10 978.18	
			SPIE CITY NETWORKS	CABOURG - RUE ALBERT SERGENT	19/02/2021	Effact des réseaux	466	7 719.47
		STURNO	LE BREUIL EN AUGE - ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE	24/02/2021	Effact des réseaux	50358	38 661.29	
			PONTS SUR SEULLES - AMBLIE RD 35 - ROUTE DE REVIERS	18/02/2021	Effact des réseaux	451	5 279.26	
4581820	Travaux sous mandat éclairage 2020	STURNO	LE BREUIL EN AUGE - ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE	24/02/2021	Effact des réseaux	50358	26 057.74	
			TEIM	VILLERS-BOCADE - AVENUE BRIDLOUE	19/02/2021	Effact des réseaux	50341	13 174.79
		TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Numéro de comptes	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la Dépense	Date du mandat	Services	N° Mandat	Montant HT
6156	Maintenance éclairage public	GAGNERAUD CONSTRUCTION	MAINTENANCE EP LOT 1	16/02/2021	Eclairage Public	424	36 314.62
				16/02/2021	Eclairage Public	425	36 957.14
				16/02/2021	Eclairage Public	426	31 780.03
		TEIM	TRAVAUX DE MAINTENANCE EP 2	26/02/2021	Eclairage Public	488	25 907.61
		ENERGIES DEMAIN BPI FRANCE	MAINTENANCE LOGICIEL PROSPER 2021	19/02/2021	Informatique	454	5 734.00
	IBC DIALOGUE	SUPERVISION/MANT/EXPLOITAT 412020	02/02/2021	Informatique	315	9 672.15	
6182	Documentation générale et technique	LEXIS NEXIS	ABONNEMENT INTERNET LEXIS 360 ANNEE 2021	03/03/2021	Concession	585	5 925.00
6226	Honoraires	SELAR D'ASSOCIES - EX CHUTION	HONORAIRES DOSSIERS DE SERVITUDES	08/02/2021	Concession	373	9 922.50
6228	Divers	CERE/NE SA SERVICES	CORMELLES LE ROYAL - RENOUVELLEMENT DE LUMINAIRES NON LED	04/02/2021	Eclairage Public	326	34 391.58
6531	Indemnités des élus	SALAIRES	LOCALISATION RESEAU METALLIQUE SA CERE/NE SERVICES	08/02/2021	Informatique	379	22 059.68
65738	subvention aux organismes publics	CC VALLEE DE L'ORNE ET DE L'ODON	AIDE FINANCIERE AUDIT ENERGETIQUE	08/02/2021	Structures	356	6 148.44
673	Titres annuels sur exercices antérieurs	CANAPVILLE	CANAPVILLE - CDE 2017/7176	03/02/2021	Finances	324	47 032.45
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							282 213.33

TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES COMPRISES ENTRE 5 000 € ET 40 000 €							2 244 703.51
--	--	--	--	--	--	--	---------------------

BUREAU SYNDICAL DU 19 MARS 2021
Compte-rendu des dépenses du personnel
Au titre des délégations de la Présidente
du 23/01/2021 au 04/03/2021

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Date du mandat	Montant HT
6331	Versement de transport	URSSAF	08/02/2021	2 170,02
			08/02/2021	821,49
6332	Cotisation au FNAL	URSSAF	08/02/2021	537,63
			08/02/2021	210,25
6336	Cotisation CNFPT et centre de Gestion	CENTRE DE GESTION FTP CALVADOS	08/02/2021	756,15
			08/02/2021	395,29
		URSSAF	08/02/2021	1 032,69
			08/02/2021	313,52
64111	Rémunération principale pers. Titulaire	CNRACL	08/02/2021	9 113,12
			08/02/2021	3 605,76
		PREFON	08/02/2021	114,00
			08/02/2021	123,50
		RAFP	08/02/2021	783,22
			08/02/2021	354,66
		SALAIRES	08/02/2021	54 273,46
			08/02/2021	17 290,76
		SIE	08/02/2021	7 377,94
			08/02/2021	2 141,78
		TICKETS	08/02/2021	2 133,76
			08/02/2021	568,83
URSSAF	08/02/2021	12 539,45		
	08/02/2021	3 472,36		
64112	Supplément familial personnel titulaire	SALAIRES	08/02/2021	2 274,70
			08/02/2021	1 077,93
64118	Indemnités personnel titulaire	SALAIRES	08/02/2021	38 088,02
			08/02/2021	11 135,88
64131	Rémunération des agents contractuels	IRCANTEC	08/02/2021	745,61
			08/02/2021	376,52
		SALAIRES	08/02/2021	9 651,11
			08/02/2021	8 160,53
		SIE	08/02/2021	855,88
			08/02/2021	387,06
		TICKETS	08/02/2021	392,64
			08/02/2021	300,89
URSSAF	08/02/2021	3 507,54		
	08/02/2021	2 141,24		
64138	Indemnités personnel non titulaire	SALAIRES	08/02/2021	4 477,22
			08/02/2021	3 995,76
6451	Cotisation à l'URSSAF	URSSAF	08/02/2021	20 893,07
			08/02/2021	7 266,83
6453	Cotisation aux caisses de retraite	ATIACL	08/02/2021	295,22
			08/02/2021	159,71
		CNRACL	08/02/2021	22 459,34
			08/02/2021	12 660,70
		IRCANTEC	08/02/2021	1 012,02
			08/02/2021	745,27
RAFP	08/02/2021	876,01		
	08/02/2021	261,87		
6454	Cotisation aux ASSEDIC	URSSAF	08/02/2021	940,97
			08/02/2021	476,21
6478	Autres charges diverses sociales	SALAIRES	08/02/2021	985,48
			08/02/2021	528,38
TOTAL DES DEPENSES DU PERSONNEL				277 259,25